

DANS CE NUMERO :

Quelques commentaires sur le nouveau budget de l'Etat.
Relations économiques entre l'Indonésie et l'Égypte.
Le bilan du collectivisme.

LA REVUE D'ÉGYPTE

XXIème, ANNEE, No. 799
SAMEDI, 6 DECEMBRE 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
QUELQUES COMMENTAIRES SUR LE NOUVEAU BUDGET DE L'ÉTAT : par Charles Arcache	3
ACTUALITÉ LOCALE	4
LA POLITIQUE EN ÉGYPTE ET À L'ÉTRANGER	6
COMPTOIR COMMERCIAL ÉCONOMIQUE S.A.E.: étude financière	7
LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE L'ÉGYPTE ET L'INDONÉSIE ...	8
LE BIOXYDE DE SULPHITE EMPLOYÉ DANS L'INDUSTRIE DES LÉGUMES ET FRUITS EN CONSERVE	9
NOS IMPORTATIONS DE LAINE AVANT ET APRÈS LA GUERRE	10
SUR LES MARCHÉS DE LA LAINE ET DU LIN	11
LE BILAN DU COLLECTIVISME	12
QU'EST-CE QUE LA BANQUE INTERNATIONALE ?	15
NOUVELLES ÉCONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT	16
LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	17
LE MOUVEMENT MARITIME	18
LA SEMAINE COTONNIÈRE	19
LA BOURSE DES VALEURS	20
LES BOURSES ÉTRANGÈRES	22

Nouvelles économiques et financières de l'étranger

Nouvelles sociétés

Assurances
sur la vie

L'UNION-VIE

LE CAIRE: 7, Rue Fouad 1er
ALEXANDRIE: 2. Rue Debbané



CAIRO MOTOR MARKET

Agents in Egypt.

For

ŠKODA TATRA JAWA

13 et 15 Rue Dubreh

Tél. 47985



ING. GABRIEL ROGOJAN

EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX

Etablissement de tous projets pour la construction de

COFFRES et CHAMBRES FORTES

POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS

Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre

3, RUE EL-SHERIFIN - TEL 72187 - LE CAIRE

QUELQUES COMMENTAIRES SUR LE NOUVEAU BUDGET DE L'ETAT

Le nouveau budget que le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre porte d'intéressantes nouveautés. Les recettes ont été estimées à 119.325.000 livres, alors que les dépenses se chiffrent à 129.254.000. Le déficit, qui comprend surtout des projets tombant sous le chapitre du plan quinquennal, sera prélevé sur la réserve.

Qu'on nous permette, d'ores et déjà, d'être sceptique sur le plan du déficit prévu. En Egypte, le budget se fait en vue d'assurer tous les ans un reliquat considérable. Les dépenses sont gonflées au maximum, alors que les recettes sont estimées au strict minimum. En fait, il arrive ceci : une fois l'année terminée, on se rend compte que l'on a dépensé moins que prévu et que les recettes ont été bien supérieures aux chiffres établis.

C'est, surtout, sur le chapitre des travaux neufs que l'on n'arrive pas à effectuer les dépenses prévues. On a établi des programmes pour des routes, des ponts, des hôpitaux, des installations sanitaires et autres que l'on espère construire en cours d'année. La plupart du temps, pour une raison ou une autre, ces dépenses ne sont pas faites. Et le budget s'en ressent favorablement.

Ce qui ne veut pas dire que nous soyions d'accord avec les autorités. Loin de là. A notre avis, le budget de l'Etat doit être une image fidèle des projets gouvernementaux. Il doit se balancer harmonieusement. Il est inutile — et même néfaste — de tabler sur des rentrées au dessous des minima logiques, pour justifier la création de nouveaux impôts. Il est dangereux de prévoir des travaux neufs que l'on ne compte pas entreprendre, simplement pour gonfler les dépenses. Aujourd'hui, l'Egypte possède un Fonds de Réserve de près de quatre vingt millions de livres. A quoi lui sert-il ?

Tant qu'un ministre des Finances courageux ne se décidera pas à innover, tant que l'on voudra conserver précieusement les économies réalisées au cours des années grasses, l'évolution économique et sociale du pays subira un rude choc.

A notre sens, sans gaspiller les réserves, il faut pour donner à l'économie du pays, le coup de fouet dont elle a besoin, placer l'argent accumulé dans des projets utiles. Depuis trois ans, on prévoit plusieurs millions pour un plan quinquennal. Nous serions curieux de savoir ce qui a été accompli dans ce domaine. Se trouvera-t-il un député ou un sénateur pour poser la question au Ministre des Finances ? La réponse devrait d'ailleurs être précise. Elle ne devrait pas se confiner aux généralités absurdes, mais fournir des chiffres.

Passons maintenant aux innovations ou plutôt aux modifications prévues par le prochain budget. C'est d'abord l'établissement de l'impôt progressif. Nous avons dit la semaine dernière ce que nous en pensons. A notre avis, cette taxe ne vient pas à son heure. Le département du Fisc ne pourra pas faire rentrer les sommes prévues, de sorte que l'impôt aura un effet discriminatoire.

Et d'abord, qu'a-t-on fait de la loi qui impose à tous les commerçants la tenue de livres réguliers ? Tant que cette loi ne sera pas appliquée, tant que les Maamours du Fisc auront le droit d'établir par un simple coup d'œil ou quelques renseignements incomplets ce que doit payer comme impôts un commerçant, il y aura des injustices. La base de tout commerce est la tenue de livres comptables. Il est, pour dire le moins, étonnant que l'on ne comprenne pas.

Cette parenthèse fermée, poursuivons l'examen des projets gouvernementaux. Le gouvernement compte porter de 12 à 13 pour cent l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels. Par contre, il compte réduire le taux maximum de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels, rapportant ce taux dans sa limite la plus élevée de 75, à 50 pour cent. Mais nous avions espéré que la loi sur les bénéfices exceptionnels qui n'a plus sa raison d'être, aurait été purement et simplement supprimée, pour permettre à l'industrie et au commerce de se développer harmonieusement.

Dans tous les cas, l'impôt sur les profits exceptionnels doit prendre fin l'an prochain. Et il est à espérer que l'on s'en tiendra à la loi, sans chercher à obtenir du Parlement une prolongation qui serait fort mal venue.

Déjà la taxe sur les profits exceptionnels a fait beaucoup de tort à l'industrie et au commerce. Elle a empêché l'économie égyptienne, à l'époque des vaches grasses, de consolider ses assises par l'accumulation de réserves. Il est temps, maintenant que les profits ont baissé, que l'on abroge un impôt qui n'a plus sa raison d'être et qui rapporte au Trésor un revenu en continuelle décroissance.

Le projet du budget prévoit, d'autre part, l'unification de l'impôt sur le revenu du travail qu'il fixe à un taux uniforme de 5 pour cent. A notre sens, le nouveau taux touche très lourdement les faibles émoluments. L'employé qui gagne 20 livres par mois devra verser au Fisc une livre sur les vingt, ce qui est énorme. La vie chère cause de profonds ravages au sein de nombreuses familles. Et la majoration de l'impôt — qui est doublé pour les faibles émoluments — va encore accroître la misère de ceux qui déjà ploient sous un très lourd fardeau.

Il y a lieu de savoir si le revenu du travail sera soumis à l'impôt progressif. Le travailleur ayant déjà réglé au Fisc le 5 pour cent de son salaire, devra-t-il payer une seconde taxe, si ce qui lui reste dépasse le minimum alloué pour les dépenses familiales ? Lorsqu'il discutera les deux projets gouvernementaux (c'est-à-dire la majoration de l'impôt sur le revenu du travail et la taxe progressive sur le revenu) le Parlement devra modifier la législation de façon à protéger les personnes à revenu faible que les nouvelles charges fiscales touchent très sérieusement. Il s'agit d'une mesure sociale que l'on ne saurait ignorer.

Enfin, abordons l'impôt indirect. On vient encore de majorer les droits d'accises sur le tabac et la benzine. Quand s'arrêtera-t-on dans cette course à l'augmentation des taxes indirectes ? Il est vrai que du fait de la diminution des importations, due au manque de devises étrangères, les recettes douanières vont subir une sensible baisse au cours de la prochaine année financière. Est-ce là une raison pour majorer sans cesse les droits existants, contribuant ainsi à l'intensification de la vie chère ?

Mais, dira-t-on, le gouvernement a besoin de fonds pour faire face aux dépenses de l'Etat. Comment se les procurera-t-il ?

A notre avis, simplement en faisant rentrer dans les caisses du Fisc les sommes énormes qui lui échappent aujourd'hui parce que des milliers de contribuables ne paient pas les impôts directs déjà en existence.

C'est là que réside tout le problème. C'est là qu'est aussi sa solution.

CHARLES ARCACHE



Actualité

ECONOMIE

Une note du ministre des Finances

UNE NOUVELLE REGLEMENTATION DES IMPORTATIONS

Le Comité permanent des Importations s'est réuni au cours de cette semaine et a examiné les questions portées à l'ordre du jour. D'après notre confrère "Al Ikhwan al Mouslimoun", cette réunion a roulé sur certaines questions relatives à l'importation ayant fait l'objet d'un accord intervenu entre le ministre des Finances et celui du Commerce et de l'Industrie. Ces questions étaient, semble-t-il, traitées dans une note du ministre des Finances et soumises à l'approbation du Comité, concernant les nouvelles règles à suivre à partir du 1er janvier prochain, et relatives aux importations.

LA DATE D'ENVOI DES DEMANDES D'IMPORTATIONS AU CONTROLE

Les importateurs doivent envoyer leur demande au Contrôle général des Importations, par lettre recommandée, aux dates suivantes :

Pour la première période: du 1er. au 15 janvier; pour la seconde période: du 1er. au 15 avril; pour la troisième période: du 1er. au 15 juillet; pour la quatrième période: du 1er. au 15 octobre. Quant aux demandes parvenues à des dates autres que celles ci-dessus mentionnées, elles ne seront même pas examinées par le Contrôle.

LES DROITS DUS SUR LES DEMANDES D'IMPORTATIONS

Les demandes d'importations se feront sur une formule spéciale vendue dans les principaux bureaux de poste, et à des prix comprenant les frais de vérification et ceux du permis. Ces prix sont les suivants:

LES DROITS DES

PRIX DES MARCHANDISES

de Legs. 1 à 50	260 m/m
de Legs. 51 à 250	560 "
de Legs. 251 à 1000	1060 "
de Legs. 1001 et au delà 2060 "	

Les ministères et administrations gouvernementales seront exemptées de tous droits précités. Il sera possible de présenter les demandes d'importations, écrites sur papier ordinaire, à la condition qu'elles soient munies d'un timbre de 60 millièmes

et qu'elles soient accompagnées du solde des droits dus, en base de l'état ci-dessus détaillé. Ce solde devra parvenir en mandats postaux, annexés aux demandes d'importations et libells au nom du "Contrôle des Importations", et portant au verso, clairement indiqués, le nom et l'adresse de l'importateur.

CE QUE DEVRA CONTENIR UNE DEMANDE D'IMPORTATION

(a) Une demande spéciale sera faite pour chaque article à importer. Les requérants devront mentionner et le nom des marchandises demandées à être importées et le numéro de l'article de la taxe douanière applicable, le tout clairement écrit en langue arabe en tête de la demande. Ces indications devront être répétées à l'extérieur sur l'enveloppe contenant la demande.

Le Contrôle met en garde les intéressés contre les demandes qui lui parviendront et qui n'auront pas rempli cette condition.

(b) La demande devra indiquer les deux poids brut et net de la marchandise à importer, ainsi que le nom et l'adresse de l'expéditeur.

(c) Les intéressés devront indiquer sur la demande le prix des marchandises ainsi que leur prix unitaire en devise étrangère, FOB et CIF.

(d) Toute information complémentaire sur la valeur de la commande, tel que le nombre, les mesures et autres indications, devra être mentionnées poids brut et net.

LES ANNEXES DE LA DEMANDE D'IMPORTATION

(a) Seront annexées à la demande d'importation, trois copies des ordres de commande, ainsi que la lettre ou la dépêche originale, permettant de prouver le sérieux de l'opération dont l'importation est requise. Toutefois une copie reconnue et approuvée de ces derniers documents suffira, ou une lettre de l'exportateur acceptant la commande.

(b) Ces documents qu'ils soient produits en original ou en copie devront porter un timbre fiscal de 30 millièmes, pourvu que l'acceptation de la commande précède la présentation de la demande d'importation de trois mois au plus.

(c) Au cas de paiement de partie du prix à l'avance, les documents y relatifs seront annexés à la demande.

(d) Les demandes d'importation relatives aux articles importés à titre de dépôt, ou ceux dont le paiement du prix s'effectuera contre réception de la marchandise ou contre présentation des documents, devront être accompagnées d'une confirmation approuvant pareille nature d'opération. Cette confirmation devra être timbrée d'un timbre de 30 millièmes.

LE BUT DE L'IMPORTATION DE LA MARCHANDISE DEMANDEE

Les importateurs devront mentionner clairement sur leurs demandes le but qu'ils poursuivent en demandant l'importation des marchandises requises. Ainsi ils devront indiquer si ces marchandises sont destinées à l'industrie à la vente en gros — à la vente au détail — ou à la vente en qualité d'argent ou enfin si elles sont destinées à l'usage personnel, etc.

DE L'EFFET DES PERMIS

Les permis d'importation n'auront d'effet qu'à la condition que les marchandises y relatives auront été expédiées dans l'année qui suivra la date de leur délivrance. En outre ils seront nuls de plein droit, si le crédit les concernant n'est pas ouvert dans le mois qui suivra la date de cette délivrance. Le contrôle aura aussi la faculté d'accorder des permis sur la base du paiement à la réception de la marchandise, ou contre présentation des documents ou enfin sur celle de marchandises reçues en dépôt par l'importateur. Il aura également la faculté d'accorder aux importateurs des facilités dans les crédits, en sorte qu'il pourra toujours les leur répartir en plusieurs tranches et ce, dans les cas qu'il jugera utiles.

LA CONFISCATION DES MARCHANDISES ARRIVEES SANS PERMIS

Le Contrôle pourra toujours proroger les détails des permis pour une durée complémentaire,

et ce dans les cas où il jugera qu'il y aurait eu des raisons logiques qui aient pu empêcher l'expédition des marchandises commandées dans les délais ci-dessus impartis.

(a) Le Contrôle des Importations pourra confisquer les marchandises arrivées en port égyptien sans avoir obtenu de permis préalable, ou dont la date d'expédition précède celle du permis d'importation, et ce en exécution du décret-loi No. 105 de 1945;

(b) Il pourra également confisquer toutes marchandises arrivées et dépassant les quantités autorisées à être importées, ainsi que toutes celles qui seront contraires aux ordres d'achat, en base desquels les permis d'importation avaient été vrés.

Pour vos DEDOUANAGES, TRANSPORTS, NAVIGATION, TOURISME

adressez-vous auprès de

THE EXPRESS COMPANY

Siège : 33, rue Nébi Daniel
Tél. 28609 - 24326, Alex.

Branches :

CAIRE - PORT-SAID - SUEZ

Correspondants dans le Monde Entier

RAPIDITE

EFFICACITE

ECONOMIE

locale

ET FINANCES

LES MARCHANDISES EXEMPTÉES DES PERMIS D'IMPORTATION

- (a) les effets des voyageurs;
 (b) les échantillons commerciaux sans valeur ou dont la valeur ne dépasse pas celle des frais de production.
 (c) les livres et revues scientifiques et culturels, ainsi que les publications et imprimés relatifs aux études par correspondance n'ayant pas besoin de permis d'importation, si leur valeur n'excède 12 livres égyptiennes, et à la condition qu'ils ne soient pas importés dans le but d'être l'objet d'un commerce quelconque.
 (d) les cadeaux importés n'ont besoin d'aucun permis si leur valeur n'excède pas les dix livres égyptiennes.

LES PERMIS D'IMPORTATION DE MARCHANDISES SANS DEMANDE DE TRANSFERT DE DEVICES ETRANGERES

Il pourra être délivré des permis d'importation sans allocation de devise étrangère, à condition qu'un engagement soit pris par l'importateur et annexé à sa demande d'importation, selon lequel l'importation de la marchandise sans transfert de devise n'entraînera à l'avenir aucune obligation financière à son encontre. Ces permis seront accordés dans les limites et les conditions suivantes:

1. — Si le prix de la marchandise aura été préalablement payé sur un compte égyptien à Londres.
2. — Si la marchandise importée consiste en une opération de transfert de capital sous forme de machines et matières premières devant être exploitées en Egypte, ou si ce capital est ainsi transféré dans le but de créer une société affectivement déjà constituée en vertu d'un acte enregistré en Egypte.
3. — Si cette marchandise est importée de pays où les crédits sont congelés et qui ne permettent pas l'exportation de monnaie liquide.
4. — Si les marchandises demandées consistent en un cadeau raisonnable.

Les trois premières conditions ne seront applicables aux marchandises importées que si celles-ci sont comprises dans les articles autorisés à être importés.

5. — Tous permis délivrés à la suite de demandes sans transfert de devises perdront leur effet, dès lors que la marchandise

n'aura pas été expédiée dans les trois mois qui suivront la date de leur obtention.

LA FIXATION DES QUOTAS D'IMPORTATION

(a) Les quotas d'importation concernant chaque importateur seront fixés sur la base de statistiques présentées par lui, relatives aux articles commandés par lui de l'extérieur au cours de trois années consécutives à son choix entre les années 1937 et 1946. Ces statistiques devront être accompagnées de tous documents douaniers y relatifs. Toutefois le Contrôle aura la faculté d'accepter des listes approuvées par l'administration des Douanes ou par un censeur, mentions douaniers requis. Dans les deux cas le Contrôle aura la faculté de vérifier les registres comptables ou toutes pièces originales, pour s'assurer de la véracité des indications données.

(b) Le dernier délai imparti aux importateurs pour la réception de leurs statistiques en base desquelles les permis leur seront délivrés au cours de l'année 1948, sera le 25 janvier 1948 au plus.

LES NOUVEAUX IMPORTATEURS

(a) Un quota de 20 0/0 sur chaque article sera réservé aux nouveaux importateurs, à la condition que tout nouvel importateur ne soit inscrit comme tel que s'il l'est pour trois articles mentionnés sous trois rubriques de celles du commerce extérieur, conformément à la taxe douanière.

(b) Pour pouvoir jouir de l'inscription à titre de nouvel importateur, il faut remplir les conditions suivantes:

1. — Une demande d'inscription faite sur papier timbré de 30 millièmes devra parvenir au Contrôle des Importations avant le 30 janvier 1948, et ce par lettre recommandée avec avis de réception.

2. — La demande d'inscription devra contenir les indications suivantes: date et numéro du registre commercial, l'adresse du siège commercial et le montant de son loyer mensuel les rubriques pour lesquelles l'importateur demande à se faire inscrire, écrites selon l'importance de chacune d'elles pour lui, le montant du capital et le nom des associés, au cas de société en nom ou en commandite, le nombre des employés ou des collaborateurs et le montant de leurs appointements mensuels, la date des débuts de l'importateur dans le commerce de l'importation.

Le Comité exécutif des Importations et exportations auront la faculté d'accepter ou de refuser les demandes d'inscription sans besoin pour elle d'en indiquer les motifs.

Toutes les demandes d'inscriptions à titre de nouvel importateur parvenues au Contrôle avant la publication de ces règlements, sont considérées comme nulles et devront être renouvelées et remplir toutes les conditions exigées par le présent règlement.

LES REGLES GENERALES POUR LA DELIVRANCE DES PERMIS D'IMPORTATION

Première catégorie. — Les matières premières employées dans les industries locales: les permis d'importation y relatifs seront accordés aux fabricants elles-mêmes ou à leurs représentants quant à ces matières nécessaires à leur industrie. Dans le cas contraire, ces permis ne seront délivrés qu'aux établissements travaillant dans l'importation et le commerce de ces matières.

Deuxième catégorie. — Machines et pièces de rechange ainsi que tout article qui leur est assimilable employées dans les industries locales et agricoles; Ces permis y relatifs seront accordés aux patrons ou à leurs représentants si ces articles sont nécessaires à leur industrie ou à leur agriculture.

Troisième catégorie. — Les produits directement consommables. Les permis y relatifs seront accordés aux importateurs sérieux conformément à ce qui a été dit ci-haut.

Toutes les demandes parvenues au contrôle des importations avant le 31 Décembre 1947 et pour lesquelles aucun permis n'a été émis seront considérées comme nulles et non avenues.

LES OPERATIONS DE TROC DE COTON ET DES MARCHANDISES DONT L'EXPORTATION EST PERMISE

Le contrôle général des importations admettra les demandes concernant le troc soit de coton, soit de marchandises autorisées à être exportées contre l'importation d'articles mentionnés dans les états, aux conditions suivantes:

- 1) Les opérations de troc de coton avec les Etats Unis et la Suisse sont pour le moment suspendues.
- 2) L'opération de troc se fera solidairement entre les exportateurs de coton ou ceux des articles autorisés à être exportés

et les importateurs ayant adhéré de leur propre gré à pareille opération, mais dans les limites des quotas qui leur sont impartis conformément aux statistiques par eux présentées.

3) Aucun changement dans la méthode suivie pour la fixation des prix des marchandises importées ne résultera d'une opération quelconque, ces prix devant être fixés sur la base de ceux d'achat en vertu des factures approuvées. Aucune majoration ne sera effectuée du fait de l'opération de troc.

4) Les permis auront effet pour une période de six mois renouvelable pour une seule période de trois mois.

5) Le coton ou la marchandise autorisés à être exportés ne sera exportée qu'après présentation de documents d'expédition à une banque se trouvant à l'extérieur, cette banque devant aviser la banque compétente en Egypte de la réception de ces documents.

6) Les demandes de troc présentées au Contrôle seront accompagnées d'une liste indicative des prix des articles demandés à être importés. Le Contrôle aura à répondre à ces demandes par l'acceptation ou le refus, au cours de la semaine qui suivra la présentation de ces demandes.

7) L'approbation définitive de la valeur des marchandises importées sera donnée par l'administration des Douanes, et ce à la condition qu'un certificat émanant des Chambres de Commerce du pays d'origine de ces marchandises soit également présenté attestant que ces prix sont ceux ordinairement pratiqués dans ces pays.

8) Le quota affecté au troc ne devra pas dépasser les 50% de celui imparti à chaque article.

9) Si les demandes dépassent le quota établi à l'alinéa (8), seront prises en considération dans la répartition de ce quota, les dates de réception des demandes par le Contrôle, ces demandes devant lui être adressées par lettre recommandée avec avis de réception.

LES AUDIENCES DES CRIEES AUX TRIBUNAUX MIXTES

Une circulaire est parvenue aux tribunaux mixtes en vue de leur faire reprendre les crieées, suspendues au cours de l'épidémie du choléra. Ainsi ces audiences ont-elles repris au tribunal mixte du Caire à partir du 6 décembre courant.

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

L'AFFAIRE PALESTINIENNE

La décision de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrant le partage de la Palestine a été accueillie, comme l'on s'y attendait, par beaucoup de mauvaise humeur dans les pays arabes.

En Egypte, en Palestine même, au Liban, en Syrie, en Irak, ailleurs, de violentes manifestations se sont produites. L'effervescence ne s'est pas calmée en dépit du souci des gouvernements de chacun de ces pays de veiller au maintien de l'ordre et de la sécurité. C'est que les conseils et recommandations provenant des autorités et s'adressant à l'opinion publique ne peuvent produire facilement leur effet alors que pendant des semaines entières, les excitations les plus diverses se sont succédées s'adressant aux masses et aux foules. Au moment où l'appel au calme est lancé, ces mêmes foules qui ont été incitées à protester, se demandent quelles mesures seront prises par les gouvernements arabes pour empêcher ce partage contre lequel elles se dressent. Et c'est pourquoi il est difficile d'obtenir d'elles cette discipline qu'on veut lui imposer.

Il va sans dire que toute manifestation est légitime à condition qu'elle se déroule dans l'ordre et que le populaire, dans sa colère, ne brouille pas les sentiments. Or, malheureusement, il n'a jamais été possible de maintenir ces distinctions toutes les fois qu'il a fallu exprimer un sentiment chez nous. Nous ne comprenons pas à quoi correspondent l'incendie des véhicules dans les rues, le bris des vitrines et les attentats contre la propriété privée de quiconque. C'est sur les organisateurs mêmes des manifestations que la responsabilité en retombe. Saisira-t-on jamais assez l'impression de majesté d'une démonstration qui se déroule dans la discipline? Saisira-t-on jamais assez, d'autre part, que ces troubles qui se produisent sont bien plus nuisibles au pays qu'à ceux contre lesquels ils sont dirigés?

Enfin, nous déplorons sincèrement, à cause surtout des répercussions que cet état de choses, appelé à durer quelques temps, aura sur l'économie égyptienne, cette instabilité qui caractérisera pour les semaines à venir la situation politique dans le Proche-Orient. N'oublions pas, à ce propos, les méfaits, le tort causés à l'économie du Levant, par l'attitude du gouvernement syrien au sujet des accords pétroliers qu'il ne se

décide pas à ratifier. Les journaux qui nous parviennent de Beyrouth et d'ailleurs relèvent le marasme et l'indécision des affaires provenant précisément de l'hésitation des autorités de là-bas à laisser la "Tapline" se livrer à ses travaux. En Egypte, le marasme boursier, les réticences du capital ne sont pas moins évidents et certaines des sociétés étrangères de navigation aérienne ont vu transporter ailleurs leurs bases. Verrons-nous prochainement la fin de cette pénible période que traverse l'ensemble du Proche-Orient?

VERS LA GUERRE CIVILE EN FRANCE

La situation financière de la France donnait déjà lieu à bien de sombres inquiétudes. Le parti communiste n'a pas, malgré cela, eu de scrupules et a essayé de déclencher une grève générale à travers toute la France. Appelé au pouvoir, le gouvernement de Mr. Robert Schuman, formé de socialistes et d'éléments moins à gauche, s'est vu dans la nécessité, afin de sauver les libertés traditionnelles, de prendre des mesures radicales qu'il a fait voter par le Parlement, malgré l'obstruction des communistes. Pourra-t-il, néanmoins, appliquer ces mesures? C'est ce que l'on peut se demander aujourd'hui au moment où se dessine, de la

part d'une certaine majorité de travailleurs, soumis à la parole de Maurice Thorez, de Duclos et des autres, une résistance capable d'aller jusqu'à la lutte armée? Nous voudrions nous reporter, à cette occasion, à l'article paru ici-même, il y a deux semaines, et qui tendait à démontrer que la politique de compromis et de modération ne peut plus avoir cours en France. Les Français doivent choisir, disions-nous en substance, entre deux régimes opposés et qui seront faits de cohérence et de fermeté politique: un régime de droite avec De Gaulle en tête ou un régime de gauche avec les communistes en tête. Un tel régime sortira-t-il normalement d'élections faites dans la légitimité ou d'une guerre civile qui coûtera davantage à la France mais lui vaudra ensuite une période de calme, d'ordre et de sécurité? Les événements d'aujourd'hui nous inclinent à croire que c'est par l'épreuve du sang que la France sera amenée à faire son choix. Cela est déplorable, mais comment l'éviter?

LE NOUVEAU SEMAINIER

La Revue d'Egypte
Economique et Financière

REDACTION
ET ADMINISTRATION :

SOCIETE ORIENTALE
DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 1.20

PUBLICITE
ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :
Me. Ch. ATALLA

DANS LA PRESSE LOCALE

ABDEL MEGUID BADR PACHA ET LES SOCIETES

— "Quel est le secret de la campagne menée contre vous par les directeurs de sociétés"? A cette question, posée par un le Rose el Youssef, S.E. Abdel Méguid Badr pacha ancien ministre des Finances, répond :

Le secret de cette campagne est que j'ai "adopté" la loi sur les sociétés, après que son "père", Atta Afifi bey, s'en fut désisté. Cette loi comme vous le savez ne fait pas l'affaire de ces directeurs.

Par ailleurs, le fait que j'ai tenu à ce que l'Egypte quitte le bloc sterling, a empêché les commerçants d'emporter des produits de luxe de Grande-Bretagne, le privant ainsi d'une importante source de revenus.

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

— Et pourquoi n'avez-vous pas exigé qu'une enquête fut menée au sujet des accusations formulées contre vous, par Mahmoud Darwish bey et les autres?

— Nokrachi pacha a mené personnellement cette enquête. La promulgation du décret-loi me nommant directeur des chemins de fer est la réponse la plus éloquente aux critiques de mes adversaires. Mon nouveau poste n'est en rien moindre que celui de ministre des Finances, et nécessite beaucoup de compétence et d'honnêteté.

La Bière STELLA

PASTEURISÉE

est une boisson

saine et

hygiénique

recommandable

en temps

d'épidémie

FINANCIERE ETUDE FINANCIERE COMPTOIR COMMERCIAL ECONOMIQUE S.A.E. ALEXANDRIE

L'activité et les écarts spectaculaires dans les fluctuations ne semblent pas être actuellement les notes dominantes de la Corbeille des Valeurs; nous avons quand même assisté ces dernières semaines à quelques poussées intéressantes, parmi lesquelles celle du Comptoir Commercial Economique qui atteint P.T. 730 venant de P.T. 600 le mois dernier. Nous saisissons l'occasion de la publication du bilan de cette Société pour donner à nos lecteurs quelques détails intéressants la concernant.

Constituée par un décret royal du 5 janvier 1925, le capital originel de cette société était représenté par 1000 actions de Lst. 5. — val. nom. soit, Lst 5.000. — En 1945, le Comptoir Commercial Economique était réorganisé et par la création de 40.000 actions nouvelles de Lst 5. val. nom. le capital était porté à son niveau actuel, à savoir Lst. 205.000. — L'ancienne maison William Getty et Co. devenue Simmen et Co. était absorbée dans cette réorganisation.

Ainsi donc, le Comptoir Economique n'a que deux exercices à son actif depuis l'augmentation du capital de 1945 et l'analyse comparée des divers postes du Bilan et du Compte Profits et Pertes pourra donner une idée assez précise de l'évolution et de la situation de cette Société.

Voici au préalable quelques détails utiles. Le Conseil d'Administration est composé de S.E. Hussein Sabry pacha (Pres.) Victor Toriel (Vice-Pres.) Gustave Riches (Admi. Del.) Léon Castro. Ibrahim bey Badr-el-Dine, Elie Politi.

Exercice 1er. juillet 30 juin, Assemblée Générale: décembre. Siège Social: 17 rue Chérif pacha, Alexandrie. — Législation: Egyptienne. Objet: Commerce en général, produits du sol, coton, etc. Service Financier: Barclay's Bank, Banque Misr, Banque Ottomane, Commercial Bank of Egypt.

BILANS COMPARES DES DEUX DERNIERS EXERCICES.

ACTIF	1946/47	1945/46	PASSIF	1946/47	1945/46
Immobilisé	30.716	28.353	Capital	205.000	205.000
Cautionnements et Payem. anticipés	1.504	5.146	Res. Statut.	2.165	1.269
Stocks	233.866	140.383	Cred. et Div.	465.986	361.200
Avances S/coton	384.274	387.640	Re. iq. exer. prec.	16	30
Effets à recev.	—	6.857	Profits et Pertes	16.550	16.386
Portef. titres	37.533	14.196			
Caisse et Banques	1.824	1.309			
	689.717	583.885		689.717	583.885

COMPTE PROFITS ET PERTES DES DEUX DERNIERS EXERCICES

DEPENSES	1946/47	1945/46:	RECETTES	1946/47	1945/46
Frais Gen. et Adm.	16.660	10.729	Bénéfices bruts, commis. int. etc.	49.384	31.511
Amortissements	155	555	Profits vente titres.	4.574	—
Res. pr. indemnité	225	—			
Res. Créances dout.	17.000	—			
Prov. imp. et évent.	2.000	2.000			
Bénéfices de l'exer.	17.918	17.727			
	53.958	31.511		53.958	31.511

Les chiffres ci-dessus indiquent d'une façon schématique la structure du bilan et nous nous efforcerons de les analyser.

A l'actif, les "STOCKS" sont passés en une année de Lst 140.000 — à Lst 234.000. — et comportent pour l'exercice sous revue Lst 211.000 de coton contre Lst 106.000 pour l'exercice précédent. Ce poste du bilan a été évalué au 30 juin dernier, et si la Société possède encore son coton, ces stocks devraient accuser une plus-value intéressante du fait de la hausse enregistrée à Minet-el-Bassal depuis la clôture du bilan. (15 0/0 environs).

La rubrique "Avances sur coton" est pratiquement la même pour les deux exercices; pour ce dernier exercice toutefois, les "avances" s'élèvent à Lst. 401.000 dont il a été défalqué Lst. 17.000 provenant d'une provision pour créances douteuses constituée par le Conseil. Cette provision peut s'avérer inutile du fait de la hausse de 15 0/0 sur le coton que nous signalons ci-dessus; les débiteurs dont le coton se revalorise pourront sans doute faire face à leurs obligations.

Enfin, comme dernier poste important de l'actif, citons le "Portefeuille Titres" qui passe de Lst. 14.000 à Lst. 37.500 — Il semble que ce portefeuille soit constitué par des titres achetés durant cet exercice, le compte Profits et Pertes indiquant un bénéfice de Lst. 4.600 provenant de la vente de titres. Le Conseil signale toutefois qu'au 30 juin 1947, le portefeuille accusait une plus-value boursière de Lst. 4.000.

Au passif, le seul poste important à signaler est celui des "créateurs divers" qui augmente en une année de Lst. 105.000 avec comme contrepartie l'augmentation de Lst 105.000 des stocks de coton de la Société.

Le rapport de "réalisable à l'exigible" est pour l'exercice 1946/47 de 1,4 contre 1,5 pour l'exercice précédent, c'est à dire pratiquement sans changement.

Les changements par contre sont importants dans le Compte Profits et Pertes où les bénéfices bruts augmentent de plus de 70 0/0 passant de Lst. 31.500 à Lst. 54.000.

La contre-partie indique une augmentation des frais généraux de 55 0/0, ceux-ci passant de Lst. 10.700 à Lst. 16.000 — Par contre les amortissements ne sont pas très consistants; ils ne sont que de Lst. 155 contre Lst. 555 pour l'exercice précédent.

Le poste saillant du compte profits et pertes est la "Réserve pour Créances douteuses" sur laquelle nous avons insisté lors de l'étude du poste "Stocks" à l'actif du bilan et dont la provision peut s'avérer inutile, constituant ainsi un bénéfice net pour la Société.

Le solde du Compte Profits et Pertes s'élève donc à Lst. 17.990 qui laisse après les diverses rémunérations un montant distribuable de Lst. 16.566. — dont un dividende de P.T. 40. — aux 41.000 actions absolve Lst. 16.400 laissant un report à nouveau de Lst. 166

Le bilan ainsi analysé peut donner une idée assez précise de la situation de la Société. La capitalisation boursière amène la valeur à Lst. 290.000; avec la hausse continue des prix du coton, la valeur intrinsèque de liquidation de droit pas en être éloigné.

Mais les résultats extrêmement satisfaisant du dernier exercice nettement meilleur que le précédent ajoutés aux perspectives de développement peuvent justifier pleinement les cours pratiqués à la Bours des Valeurs.

LES RELATIONS COMMERCIALES

ENTRE L'EGYPTE ET L'INDONÉSIE

LES restrictions de tous genres qui pèsent sur les échanges commerciaux ne doivent pas faire perdre de vue les possibilités potentielles du commerce à l'heure actuelle. Partout au monde les commerçants savent tirer parti des situations en apparence difficiles. Le commerce entre l'Egypte et l'Indonésie entre dans la catégorie des affaires qui paraissent lointaines, aux moins informées; c'est pourquoi il est intéressant de passer en revue les rapports commerciaux entre les deux pays et de montrer que ces rapports peuvent être resserrés.

L'Indonésie est pour nous le pays du poivre, du sucre, du thé et des produits pétroliers. A ce point de vue déjà des importations fructueuses peuvent être faites. Mais la lointaine Indonésie est aussi un immense archipel peuplé de 72 millions d'habitants qui ont des besoins de toutes sortes que le commerce mondial peut seul satisfaire.

L'analyse suivante indique les principaux produits importés d'Indonésie en Egypte:

LE POIVRE

AU cours des années 1935, 1936, 1937, 1938 et 1939, l'Egypte a importé d'Indonésie des quantités de poivre noir variant de 485 tonnes en 1937 à 3373 tonnes en 1939 pour une valeur allant de 75.000 à 373.000 florins. Ces importations ont atteint 1901 tonnes au prix de 271 florins en 1935. Il s'agit comme on le voit d'importations assez variables qui étaient fonction du volume des stocks existant en Egypte.

LE SUCRE

UNE plus grande régularité se rencontre dans les importations de sucre de Java qui ont fluctué de 18.222 tonnes en 1935 à 285.782 tonnes en 1938 pour des valeurs de 621.000 florins et 11.219.000 florins. L'année 1936 a été remarquable, l'Egypte a importé alors 62.719 tonnes de sucre de Java pour une valeur de 2.478.000 florins. Ce sont les variations dans les prix du sucre, variations caractéristiques de ce produit, qui modifient la valeur de nos importations de Java en cet article.

LE THE

LES importations de thé d'Indonésie ont toujours été considérables. Elles ont atteint un maximum en 1935 avec 19.673 tonnes au prix de 5.829.000 florins. En 1939, l'Egypte a importé 9.213 tonnes de thé d'Indonésie au prix de 5.972.000 florins. Il semble que pour le thé les prix aient été assez stables, au cours de la période 1935-1939.

PRODUITS MINERAUX

ILS représentent la plus grosse partie des importations égyptiennes. Le kérosène, l'essence, les huiles lubrifiantes, les huiles pour moteur et les huiles carburantes ont totalisé une valeur de 11.299.000 florins en 1938. Parmi ces produits c'est l'essence qui vient au premier rang. Les importations égyptiennes ont varié de 114.321 tonnes à 219.694 tonnes entre les années 1935 et 1939.

Les exportations égyptiennes en Indonésie sont loin d'atteindre les niveaux des produits importés de cette région du monde. Deux produits principaux ont été jusqu'ici exportés en Indonésie: les oignons et les livres, périodiques et journaux de langue arabe. En 1939, les exportations égyptiennes d'oignons en Indonésie ont totalisé 1.550 tonnes d'une valeur de 151.000 florins. Quant aux livres exportés, leur poids a atteint 333 et 221 tonnes en 1938 et en 1939, aux prix respectifs de 232.000 et 144.000 florins.

Tous ces chiffres et produits ne donnent pourtant qu'une faible idée des richesses de l'Indonésie, de son commerce général d'exportation et de sa capacité d'absorption de marchandises étrangères.

A l'heure actuelle, le contrôle direct que le gouvernement des Indes Néerlandaises exerçait depuis la guerre sur les importations et les exportations est sur le point d'être sensiblement modifié. Une nouvelle organisation, dénommée Algemene Im-

port Organisatie Nederlands Indie (AIONI), qui s'établira à Batavia, assumera provisoirement le contrôle du commerce extérieur de l'Indonésie.

Les marchandises considérées comme essentielles sont importées en Indonésie soit par l'intermédiaire de l'AIONI ou par les commerçants eux-mêmes suivant la catégorie des marchandises. Comme partout ailleurs, les quotas des importations réservés aux importateurs dépendent de l'activité antérieure de ces commerçants. C'est l'Administrateur des Affaires Economiques à Batavia qui fixe les quotas en réservant une partie aux nouveaux commerçants. Les permis d'importation doivent recevoir l'approbation du Contrôle des Changes qui aura à déterminer le volume des crédits documentaires, à condition que les prix, la qualité et les délais d'expédition soient acceptés. Au cours des cinq premiers mois de l'année 1947, 217.383 tonnes de marchandises pour une valeur de 91 millions de guilders ont été importées par les commerçants eux-mêmes et 158.167 tonnes de marchandises pour une valeur de 158 millions de guilders ont été importées par le gouvernement.

Les exportations de l'agriculture indonésienne se font actuellement par l'intermédiaire de la Centrale Verkoop Organisatie sous le contrôle du Département des Affaires Economiques de Batavia.

Au cours d'une interview extrêmement intéressante que nous a accordée M. Stokdijk, Attaché Commercial pour les Affaires Indonésiennes au Caire, nous avons pu nous rendre compte des perspectives d'affaires importantes à conclure entre l'Egypte et l'Indonésie.

Quels autres produits pourrions-nous exporter en Indonésie? avons-nous demandé à M. Stokdijk, en nous référant aux statistiques douanières.

— Songez que l'Indonésie a besoin à l'heure actuelle d'environ 800 millions de mètres de cotonnade par an. Nous serions enchantés de nous en procurer en Egypte. Les saroung des Indonésiens sont de couleurs éclatantes. L'Egypte pourrait en fabriquer sans peine, les cotonnades de vos usines nous conviennent parfaitement. Nous pourrions en outre vous indiquer les dessins, les coloris et les dimensions qui plaisent le plus aux habitants de l'Indonésie. Une partie de nos populations vit de la culture du riz. Le revenu qu'elle en tire représente la plus grande partie de son pouvoir d'achat.

— Quelle monnaie d'échange pourrait donc servir pour régler nos transactions avec votre pays?

— Nos exportations reprennent graduellement et vont bientôt se développer sur une échelle de plus en plus importante. Nous vous vendons beaucoup de thé, du coprah. La balance commerciale était à notre avantage. Nos échanges seraient vite compensés. En outre, nous pourrions envisager des opérations de commerce triangulaire.

— La récolte d'oignons égyptiens va bientôt commencer. Vos importateurs seront-ils intéressés par ce produit, à l'heure actuelle?

— Nous manquons totalement de la qualité d'oignons produits en Egypte. Il n'y a aucun doute que le Département des Affaires Economiques de Batavia pourra s'intéresser aux offres des exportateurs égyptiens.

— Pensez-vous vraiment que l'Egypte puisse vous fournir des tissus populaires?

J'ai longuement visité les admirables usines de Mehalla-el-Kobrah. Je suis convaincu qu'en augmentant la production, vous trouveriez chez nous des débouchés très importants. Les personnalités égyptiennes que j'ai entreprises à ce sujet ont été intéressées par ces perspectives. J'ai envoyé des échantillons de cotonnade égyptienne à Batavia. Je pense qu'une production égyptienne sur une plus grande échelle encore pourrait faire baisser vos prix de revient, car vous demeurez, pour l'instant, plus chers que la concurrence des Indes.

René DEBONO

(Suite en page 22)

LE BIOXYDE DE SULPHITE EMPLOYE DANS LES FRUITS ET LEGUMES EN CONSERVES

L'industrie des légumes et fruits déshydratés a eu ces dernières années, plusieurs difficultés à surmonter pour établir le mode d'emploi du bi-oxyde de sulphite dans l'opération de déshydratation.

Devait-on l'employer à l'état de gaz, à l'état de solution gazeuse ou à l'état de solution de l'un des sels de sulfite; et dans ce dernier cas un sel de sulfite acide, basique ou moyen devait-il être employé?

Il fallait en outre déterminer la force de concentration du gaz, de la solution ou du sel employé, ainsi que la durée nécessaire à l'opération. Il fallait aussi à établir la méthode la plus avantageuse du fait de s'en servir avant, durant ou après l'opération de calcination comme aussi la durée nécessaire pour permettre à chaque espèce de légumes et de fruits d'être suffisamment absorbée de bi-oxyde de sulfite et la proportion des matières à comprendre dans la composition pour prémunir des fruits et légumes déshydratés contre toutes intempéries et tous insectes, tout en évitant qu'ils perdent leur couleur et leur goût après leur emmagasinage pendant un certain laps de temps.

Nous nous proposons dans cet article d'exposer ces difficultés.

LA SULFITATION DES FRUITS SECS

C'est une opération dont le but en général est de conserver aux fruits leur couleur naturelle et leur goût ainsi que certains de leurs propriétés nutritives telles que les vitamines (a) et (c). Cette opération présente plusieurs avantages dont celui d'arrêter les réactions anzymiennes et microbiennes qui sont la cause de la pourriture des fruits après leur séchage et celui d'empêcher les attaques de la part des insectes qui les font pourrir après leur emmagasinage.

Malgré toutes les recherches faites à ce sujet et dans ce but, il s'est avéré que le bi-oxyde de sulfite est encore la meilleure matière à employer dans la sulfitation des fruits conservés. Les diverses phases de l'opération ont alors consisté à déterminer tant le procédé d'emploi que les considérations techniques nécessaires à la rendre propre à l'industrie et conforme à l'hygiène. Ces considérations varient selon les pays. Ainsi la plupart des pays d'Europe permettent à ces fruits de contenir une proportion de 1000 à 1250 parties pour un million de sulfite, tandis qu'en Grande-Bretagne ils contiennent près de 2000 unités de million, et au Canada près de 2500 unités de million.

SULFITATION DES LEGUMES EN CONSERVE

Les expériences ont prouvé qu'en ajoutant du sulphite de sodium ou bisulphite à l'eau de chaux des légumes, on favorisait l'arrêt de l'action anzymienne, surtout quand ces légumes sont blancs. On favorise par ce procédé la conservation des propriétés qui leur sont spéciales — telles que les vitamines (a) et (c) — et on permet à ces légumes d'être plus longtemps emmagasinés sans qu'aucun changement ne vienne altérer leur couleur ou leur goût. Ce résultat a été plus clairement démontré par l'emploi du bisulphite de sodium, à la place du sulphite de sodium, car le premier a un effet acide tandis que le second est plutôt alcalin.

L'emploi des sulphites de sodium a donné un autre avantage, c'est celui d'augmenter le degré de séchage définitif, en le portant à 160° Fahrenheit, sans que l'article traité soit exposé à la calcination ou à un mal quelconque.

Les résultats obtenus par la sulphitation des légumes au moyen du gaz de bi-oxyde de sulfite ont été les mêmes que ceux obtenus par le sulphite de sodium. Cependant l'emploi du gaz demande beaucoup plus de soin et d'attention dans l'emmagasinage, afin qu'aucun mal n'atteigne la matière sulphite et pour empêcher que les légumes traités n'absorbent une proportion de gaz beaucoup plus grande que le nécessaire.

Les expériences faites dernièrement ont prouvé que pour sulphiter les légumes, de toutes les matières employées — que ce soit le bi-oxyde de sulfite, les sels de sulfite de sodium ou de bisulphite de sodium, de méta bisulphite de sodium, de potassium ou des sels de théosulphite de sodium, la meilleure matière est encore celle du sel de sulphite de sodium dissous dans l'eau de chaux.

Et en vue de faire un parallèle entre les légumes et les fruits traités au sulphite, il s'est avéré que les légumes absorbent plus rapidement et plus durablement le bi-oxyde de sulphite que les fruits; en d'autres termes la diminution qui s'opère avec le temps, dans la quantité de sulphite absorbé est moindre pour les légumes que pour les fruits.

Il n'y a pas assez de place ici pour exposer toutes les expériences faites dans ce domaine par les laboratoires du service d'horticulture, mais nous allons donner un résumé succinct des résultats obtenus:

(1) La quantité de sulphite absorbé par l'article traité reste invariable, soit que l'opération de sulphitation ait été faite avant ou après la calcination, que cette quantité a été estimée après le séchage directement ou après l'emmagasinage pendant une période de quatre mois.

(2) Les pertes subies par les éléments sulphités absorbés, après le séchage ou l'emmagasinage sont peu considérables pour les échantillons traités durant une courte période, alors qu'elles sont considérables dans les échantillons traités durant une longue période.

(3) Après avoir cuisiné l'article conservé, la perte de sulphite absorbé n'est pas en proportion avec la quantité de sulphite contenue dans cet article, mais cette perte est égale pour tous les échantillons traités. Ceci est dû au fait que la vitesse d'évaporation du gaz de bi-oxyde de sulphite, durant le chauffage, n'est pas en raison de la quantité renfermée dans l'article au début du chauffage, mais en celle du poids de l'échantillon et de la durée du chauffage.

Il est donc possible de résumer les résultats obtenus comme suit:

(1) Les légumes non acides ne ressemblent pas aux fruits quant à leur propriété de conservation du sulphite absorbé ni quant à la quantité absorbée.

(2) Les expériences ont démontré que l'aptitude des fruits et des légumes à conserver le sulphite et à l'absorber rapidement ressort lors du traitement pendant la calcination par la vapeur, plus clairement qu'avant la calcination.

(3) La perte de sulphite absorbé et la rapidité de cette perte sont en raison du degré de chaleur: elles augmentent par son augmentation et diminuent par sa diminution.

(4) Il a été observé que les 60% du sulphite est absorbé durant les premières minutes de la durée pendant laquelle on trempe les légumes non acides et non calcinés dans la solution, et que la rapidité d'absorption est plus visible dans les légumes non calcinés, alors même que cette rapidité reste proportionnellement plus forte pour les légumes calcinés que pour les légumes non calcinés, au cours de la plus grande partie de la durée pendant laquelle ils sont trempés dans la solution.

par MOHAMED ALY KASSAB
(Extrait de "l'Egypte Agricole")

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'EGYPTE

NOS IMPORTATIONS DE LAINE AVANT ET APRÈS LA GUERRE

Les importations de "laines et produits de la laine" occupent une place prépondérante dans la vie commerciale du pays; dans les années qui ont précédé la guerre, elles venaient au second rang dans nos importations totales de textiles immédiatement après les cotonnades. (Depuis la fin des hostilités, les importations de soies et soieries ont pris la première place, avant même les cotonnades.

Nous soumettons ci-dessous un tableau groupant les principaux produits de laine importés en Egypte; les comparaisons en poids et en valeur entre les années d'avant et d'après guerre des différents articles entrant dans cette rubrique donneront une idée assez précise de la consommation et des besoins du pays en laines et lainages.

Articles	1939		1946		Total
	Quantités Kgs. nets	Valeur L.E.	Quantités Kgs. nets	Valeurs L.E.	
Lainages pure laine	1.031.000	579.000	960.000		1.742.000
Tissus laine & coton	495.000	251.000	59.000	60.000	
Filés de laine	327.000	90.000	468.000	306.000	
Laines brutes	162.000	29.000	808.000	303.000	
Tapis	250.000	86.000	156.000	217.000	
Lainages mixtes pour doublures	67.000	13.000	21.000	18.000	
Laines à tricoter	45.000	21.000	152.000	188.000	
Crins	23.000	5.000	13.000	3.000	
Divers	6.000	1.000	3.000	5.000	
Total	2.406.000	1.075.000	2.717.000	2.837.000	

Quelques enseignements peuvent être tirés de l'analyse de ce tableau. En premier lieu une observation d'ordre général peut être faite: tandis que les quantités importées en 1946 sont supérieures à celles importées en 1939 de 13% seulement, la valeur en a augmenté de 160%, indiquant une hausse moyenne de 136% dans les prix.

Un second fait remarquable est l'augmentation spectaculaire des importations de LAINES BRUTES, qui ont QUIN-TUPLE, passant de 162.000 kgs. à 808.000 kgs. La hausse moyenne des prix de la laine brute a été de l'ordre de 100%.

Les importations de FILES DE LAINE ont augmenté de 43% mais la hausse des prix est plus sensible étant en 1946 près du TRIPLE de ceux de 1939.

La LAINE A TRICOTER a été massivement importée pour la reconstitution des stocks épuisés et les importations sont passées de 45.000 kgs. à 152.000 kgs. Les prix sont aussi pratiquement le TRIPLE de ceux d'avant-guerre.

Les quantités de tissus PURE LAINE importées en 1946 sont inférieures de 16% à celles importées en 1939; par contre la valeur absolue en a triplé ce qui équivaut à une hausse de 348% des prix d'avant-guerre.

Enfin, pour les TISSUS MIXTES LAINE ET COTON, il a été importé en 1946 le dixième de ce qui l'avait été en 1939. Les prix ont aussi pratiquement DOUBLE.

Les principaux fournisseurs de LAINE ET PRODUITS DE LA LAINE étaient en 1939:

Grande Bretagne	Kgs.	1.124.000	valant	L.E.	508.000
Italie	Kgs.	382.000	"	"	186.000
Japon	Kgs.	282.000	"	"	130.000
France	Kgs.	215.000	"	"	98.000
Belgique & Luxembourg...	Kgs.	112.000	"	"	26.000
Allemagne	Kgs.	95.000	"	"	41.000

Les autres fournisseurs étaient l'Iran, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, etc.

En 1946, la Grande-Bretagne conserve de très loin la première place parmi nos fournisseurs et nous livre 56% de nos importations totales de lainages purs et mixtes. La France, l'Italie, la Belgique, la Tchécoslovaquie suivent ayant éliminé le Japon et l'Allemagne, tandis que les Etats-Unis font une timide apparition, tant légèrement le marché moyen-oriental.

Ainsi donc, d'une part les quantités importées ont été en général supérieures durant l'année d'après guerre: la reconstitution des stocks épuisés et l'augmentation de la population en sont la cause. Une seconde conclusion réside dans la nette tendance à la hausse des prix mondiaux; si la hausse moyenne n'est que de 136%, nous avons vu que certains articles atteignent quatre fois leur niveau d'avant-guerre. Les lainages entrant dans l'habillement participent ainsi à l'élévation du l'indice du coût de la vie.

Cette tendance se poursuivra-t-elle ou nous dirigeons-nous vers une stabilisation des prix? Les quelques chiffres publiés par le Département de la Statistique Générale de l'Etat pour le premier trimestre de 1947 indiquent sinon une baisse sensible, du moins une stabilisation générale. Mais ces chiffres sont antérieurs au règlement des créances sterling, c'est-à-dire au fameux "15 juillet" et à la non moins fameuse suspension de la convertibilité de la livre.

Que pourra-t-il advenir? Les acheteurs auront-ils les moyens de financer leurs importations à ces prix d'inflation? Le Plan Marshall dont on veut faire la panacée universelle pour les maux économiques et politiques dont souffre le monde stabilisera-t-il indéfiniment les prix à leurs niveaux actuels? Les statisticiens et les Bureaux de Conjoncture d'Outre-Atlantique laissent prévoir un léger glissement vers le bas, ramenant par palliers successifs les prix mondiaux à des niveaux nettement inférieurs aux prix actuels. L'Egypte, dont tous les efforts tendent à l'équilibre de sa balance commerciale, ne peut qu'être favorisée par une baisse générale des prix.

SUR LES MARCHÉS DE LA LAINE ET DU LIN

LA SAISON LAINIERE EN AUSTRALIE ET LES PERSPECTIVES DU MARCHÉ MONDIAL

Le National Council a publié la statistique suivante pour la saison lainière 1946-47.

Dans l'ensemble, les prix ont été très fermes. L'augmentation atteint en moyenne, par livre, pour l'année finissant le 30 juin

Dans l'ensemble, les prix ont été très fermes. L'augmentation atteint en moyenne, par livre, pour l'année finissant le 30 juin 1947, 56,2 o/o pour la laine grasse et 74 o/o pour la laine désuintée vis-à-vis des prix de l'année précédente.

Les entrées en magasins ont totalisé 3.037.061 balles, dont :

Vendues, 2.949.430 balles; exportées pour la vente, 15.080 balles; reportées sur la campagne 1947-48, 72.551 balles. Total, 3.037.061 balles.

Durant l'année sous revue, 2.789.720 balles de laine en suint ont été vendues pour la somme de 86.387.122 livres australiennes, soit une moyenne de L.A. 30 19/6 par balle ou 24,486 pence par livre anglaise.

Ces chiffres se comparent à ceux de la précédente saison qui étaient de 2.665.553 balles pour un montant de 53.817.211 L.A., soit une moyenne de 20 3/9 par balle ou 15,680 pence par livre.

Pendant la présente saison, 159.710 balles de laine désuintée ont été vendues pour 5.948.818 L.A., soit une moyenne de Lst. 37 4/11 par balle ou 41,484 pence par livre anglaise. Ces chiffres se comparent à ceux de la précédente saison, qui étaient de 198.99/ balles de laine désuintées pour un montant de L.A. 4.342.791, soit une moyenne de L.A. 21 16/6 par balle ou 23,846 pence par livre anglaise.

La valeur totale des laines en suint et désuintées vendues pendant l'année terminée le 30 juin s'élève à 92.335.940 L.A., contre 58.160.000 pour la période correspondante de l'année précédente.

Ces chiffres sont à rapprocher de ceux fournis par le Département du Commerce de Washington soulignant que les importations de laine brute de huit grands pays consommateurs ont dépassé de 41 o/o, la moyenne de 1934-1938. Les pays en question sont : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la Tchécoslovaquie. Il va de soi que ce sont surtout les achats des Etats-Unis qui ont augmenté, tandis que ceux d'un pays comme l'Allemagne commencent seulement à reprendre. Ces huit pays, dans les années 1934-1938, absorbaient en moyenne 80 o/o du total des importations de laine qui s'effectuaient dans le monde. Comme on le sait leurs achats combinés ont permis de réduire considérablement le volume des stocks qui aux dires des experts ne devaient être écoulés qu'en douze ou treize années et ont, en conséquence, permis d'assainir considérablement le marché de la laine. On s'attend, d'autre part, à ce que les ventes de laine absorbent cette année toute la production courante, évaluée à 4.600.000 balles, plus 1.400.000 balles à prélever sur les stocks.

Les milieux producteurs qui, comme nous l'avons annoncé en son temps avaient élevé de vigoureuses protestations contre le projet des tarifs douaniers américains sur la laine paraissent satisfaits de la décision qui a finalement été prise à ce sujet.

Le nouveau projet de loi sur la laine que le président Truman a signé après avoir frappé le premier de son veto a fait l'objet du commentaire suivant dans le "Times", qui reflète l'opinion de ces divers milieux :

"Le projet sera bien accueilli par les Dominions en ce sens qu'il élimine les clauses scabreuses de contingentement et de tarification douanière qui menaçaient de ruiner la Conférence Economique de Genève. Il prolonge simplement le régime existant, en autorisant le gouvernement à continuer d'acheter toute la production domestique jusqu'à la fin de 1948, au prix de 42 cents la lb. et à la revendre sur le marché intérieur à n'importe quel prix capable de concurrencer les importations étrangères. Néanmoins on regrettera que la pression des groupes lainiers américains ait conduit à adopter une pareille mesure. Car le projet a de nombreux défauts. Il fait violence aux principes fondamentaux

de la cherté du commerce international — d'après laquelle la production doit autant que possible, être concentrée sur les régions de rendement supérieur.

Les exportations des Dominions seront encore affectées — moins cependant que par le projet qui a été écarté — en ce sens que les producteurs marginaux des Etats-Unis seront maintenus en activité par des subventions. Le projet, même sous sa forme amendée, restreindra les importations américaines".

TENDANCE SOUTENUE SUR LE MARCHÉ DU LIN

C'est avec une certaine nervosité que les marchands de lin recherchent, en Belgique, les meilleures qualités. Il n'y a vraiment rien à trouver qui promet pour l'avenir. Cette année-ci on a constaté une récolte précoce, bien que l'ensemencement ait été retardé par suite du mauvais temps.

Les prix du lin vert se tiennent sur un niveau bien élevé et les achats sont encore rares. Les prix se montent à 500 frs les 100 kgs et les cultivateurs, qui ont à offrir des lins de moindre qualité, réclament un prix qui se rapproche des transactions, mais ne trouvent pas d'amateurs.

En lins teillés, les prix restent à peu près inchangés. La production est très faible et les difficultés d'approvisionnement sont cause de ce que les teilleurs ne se montrent pas vendeurs des lins teillés. L'offre est limitée. De la part de l'acheteur, toute tendance d'amélioration de prix est combattue. Par suite des difficultés en rapport du règlement des devises, les transactions avec la Tchécoslovaquie sont freinées.

On cote le lin roui à terre jusqu'à 33 fr. 50; roui à l'eau, qualité ordinaire, jusqu'à 33 fr.; qualité moyenne, jusqu'à 43 fr.; bonne qualité, jusqu'à 50 fr.; qualité supérieure, 50 fr. et plus.

Les prix des étoupes sont les suivants: travaillés à la machine, de 5,50 à 9,50 fr.; travaillés à la main, qualité ordinaire, de 9 à 11 fr.; bonne qualité, jusque 14 fr.; émouchures naturelles, de 17,50 à 19 fr. et jusqu'à 21 fr. pour la qualité supérieure; émouchures, jusqu'à 23 fr.

On signale que pour la première fois depuis des années, les teilleurs belges ont pu manifester une plus grande activité sur le marché néerlandais. Dans le Nord, on constate un vif intérêt pour la nouvelle récolte, bien que les prix soient relativement élevés. La nouvelle récolte de lin hollandais a, en général, moins souffert des vagues, de chaleur successives que les récoltes françaises et belges. C'est seulement dans la région sud que quelques champs ont subi des dommages, mais dans les provinces de l'ouest et du nord, la récolte de cette année sera sensiblement meilleure que celle de l'année dernière. En général le lin sera de moyenne longueur. On indique, par ailleurs, que 46 o/o de cette récolte seront exportés.

THE BUILDING & ENGINEERING SUPPLIES Co.

S. A. E.

Incorporating NICOLAS DIAB & SONS

Appareils Sanitaires, Matériaux de Construction

Ciment blanc et en couleur

Toitures en ciment asbeste "ETERNIT"

Tuyaux en ciment asbeste "ETERNIT"

Carreaux de pavement et de mur

Marbre blanc et en couleur

Refrigerateurs électriques

Pneus et chambres à air "General"

Alexandrie : 22 rue Salah el Dine — Tél. 28795. R.C. 32447
Le Caire : 68, rue Ibrahim pacha — Tél. 59333. R.C. 57745

LE BILAN DU

"Les Cahiers de l'Actualité économique" ont publié, sous la signature de M. W. Röpke une analyse pénétrante de la situation actuelle de l'économie européenne. Nous transcrivons ci-après quelques-unes des questions que l'économiste pose et qui, à elles seules, constituent un véritable réquisitoire contre le collectivisme. Car ce ne sont que des questions de rhétorique.

Un tel bilan du collectivisme doit commencer par une constatation apparemment paradoxale: le collectivisme se débat dans une profonde crise intérieure. Comme si souvent dans l'histoire, on trouve, derrière le triomphe apparent de ce mouvement, vide intérieur et désarroi, tension, déceptions et contradictions. La critique était facile et rémunératrice et elle était nécessaire et justifiée dans une grande mesure. On ne courait aucun risque en développant des programmes extrêmes et des théories ébouriffantes tant que l'on n'était pas obligé d'éprouver les programmes et de démontrer par la pratique la justesse des théories. Mais maintenant que la théorie doit céder la place à la pratique, et la démagogie aux responsabilités, autrement dit maintenant que le collectivisme doit montrer ce dont il est capable, puisqu'il a saisi le pouvoir auquel il aspirait, tout est devenu subitement différent. Aujourd'hui le collectivisme est acculé à la défensive, et ceci à un moment où dans la situation économique et politique du monde, il est particulièrement difficile de présenter des succès véritablement convaincants.

Des milliers et des milliers de socialistes se demandent certainement aujourd'hui dans leur for intérieur: n'avons-nous pas fait preuve de présomption en voulant diriger l'économie selon nos plans? Ne précipitons-nous pas l'économie d'une crise dans l'autre? Ne nous sommes-nous pas moqués trop tôt de ces économistes bourgeois qui nous apprenaient comment le mécanisme gigantesque d'une économie nationale et mondiale est réglé par la concurrence, les prix, les intérêts, le marché et la vente, et qui nous enseignaient que le maximum des biens désirés par les humains est produit avec un minimum de dépense lorsque l'ardeur au travail, l'initiative, la faculté d'adaptation et l'intelligence sont récompensés par le "marché" et que les défauts correspondants sont punis par ce même "marché"?

Le système le plus pratique ne consiste-t-il pas à coordonner dans la mesure du possible, sans bruit, au moyen d'institutions éprouvées, les intérêts individuels avec l'intérêt général? Et la liberté, l'initiative individuelle, la concurrence et la propriété n'appartiennent-elles par à ces institutions que nous avons tant décriées? Vaut-il réellement mieux les échanger contre une bureaucratie sans cesse plus puissante? Est-ce cela la liberté, l'égalité et la fraternité dont nous avons rêvé et pour lesquelles nous avons combattu? Ces sociologues hâts par nous n'ont-ils pas eu malgré tout raison en déclarant que le prix terrible dont il fallait payer le collectivisme était l'abandon de la liberté, de la dignité et des droits naturels de l'homme? Pouvons-nous en bonne conscience nier que non seulement les expériences des pays totalitaires, mais aussi toutes les autres considérations parlent dans ce sens? Ne nous sommes-nous pas dupés nous-mêmes en ne cessant de parler d'un collectivisme démocratique, qui apporte le bien-être, la liberté et la paix? Les pays ne sont-ils pas aujourd'hui d'autant plus pauvres qu'ils sont plus collectivisés? Et ne sont-ils pas aussi d'autant plus adversaires de la liberté? N'est-il pas archilogique que le collectivisme, du fait qu'il assujettit à la férule de l'Etat la vie économique, ne fait qu'augmenter dans une extraordinaire proportion les causes de conflits internationaux, au lieu de favoriser cette paix si prônée dans tous les congrès socialistes internationaux? En un mot, le socialisme n'est-il pas toujours du national-socialisme et existe-t-il réellement une différence sensible entre les idéologies sous lesquelles il apparaît dans le monde?

Maints partisans du collectivisme ont, ces dernières années, honnêtement exprimé de semblables hérésies et ont quitté, désillusionnés, leur ancien camp. Plus nombreux sont encore les collectivistes qui évitent une rupture aussi radicale mais qui, pleinement conscients de ce malaise, ne cachent pas qu'ils ne professent plus leur ancienne foi dans le socialisme. C'est parmi eux que se recrutent les chefs syndicalistes, qui ont reconnu clairement que des syndicats et des coopératives libres, s'ils veulent être véritablement dignes de ce nom, n'ont de sens que dans une économie libre et non dans une économie dirigée. A quoi l'on pourrait ajouter qu'ils se suicideraient s'ils voulaient, par leur politique, détruire l'économie libre.

L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Il y a longtemps que la Belgique est connue pour ses principales productions chimiques minérales, qui sont, comme chacun le sait: l'acide sulfurique, le sulfate de soude, les acides minéraux divers, de nombreux sels minéraux et le carbure de calcium.

S'il est vrai que le développement économique d'une nation peut se mesurer d'après le taux de production de l'acide sulfurique, la Belgique est un des pays les plus développés, attendu qu'elle produit et utilise, par tête d'habitant, plus d'acide sulfurique que tout autre pays au monde.

Acide Sulfurique. — Comme l'acide sulfurique est une matière de base indispensable dans un grand nombre d'autres industries, cette productivité de l'industrie chimique minérale belge est la clef de l'activité d'un grand nombre d'autres secteurs.

Une grosse partie de l'acide sulfurique obtenu en Belgique est consommée par l'industrie chimique pour ses besoins propres, en sorte qu'il ne reste disponible pour l'exportation qu'environ un tiers de la production totale. En effet, la majeure partie de l'acide produit est utilisée dans le pays même pour la fabrication du sulfate de soude, du sulfate de potasse, du sulfate de cuivre, du sulfate d'ammoniaque, des superphosphates simples ou composés, des explosifs et des textiles artificiels.

L'acide sulfurique est fabriqué par vingt-quatre sociétés, dont huit sont équipées pour produire l'acide concentré de contact. Ces dernières fabriquent également l'oléum à 20 0/0. Enfin, l'une d'entre elles fabrique la chlorhydrique sulfurique, réactif indispensable au développement de l'industrie organique (intermédiaires, colorants, produits sulfonés).

Sulfate de Soude. — C'est un produit qui constitue une des matières premières principales de l'industrie verrière. On sait que celle-ci est très développée en Belgique et que sa puissance d'exportation est considérable. C'est pourquoi les besoins en sulfate de soude sont élevés; ce qui se traduit par une production de l'ordre d'une centaine de mille tonnes par an, à côté de laquelle existe également une production de sulfate de potasse, qui est employé comme engrais chimique.

La fabrication de ces sulfates donne, comme sous-produit, de l'acide chlorhydrique, dont la Belgique a toujours été largement exportatrice, ses principaux clients étant les Pays-Bas et la France.

De l'acide chlorhydrique pur, concentré de synthèse, est également obtenu comme produit dérivé de la fabrication de la soude et de la potasse par électrolyse.

L'acide chlorhydrique est consommé dans le pays, principalement par l'industrie de la gélatine, la glucoserie, la galvanisation et le décapage des métaux.

Sulfate de Cuivre. — Cette industrie, très développée dans notre pays, est probablement connue de tous les pays viticul-

COLLECTIVISME

Les expériences faites partout avec le collectivisme de tout grade et de tout poil sont cependant si décevantes que ses défenseurs plaident les circonstances atténuantes en s'entourant d'excuses, dont l'ensemble pourrait être qualifié du nom d'"apologétique socialiste". Ils déclarent que l'appauvrissement actuel de tant de pays européens oblige à pratiquer un "socialisme de la misère", mais ils omettent de se demander s'il ne s'agit pas bien plus "d'une misère issue du socialisme"; en outre, ils oublient le cas de la Suède, qui a prouvé que des doctrinaires socialistes parviennent à réussir l'exploit de placer en un tournemain dans de graves difficultés une riche économie nationale. Ils avouent, dans de

nombreux pays, que l'économie va très mal, et que l'on peut plutôt s'attendre à une aggravation qu'à une amélioration. Ils ne poussent toutefois pas le raisonnement jusqu'à se demander si c'est la tendance au collectivisme qui est responsable de cette situation, mais ils cherchent, en éveillant le sentiment d'une crise nationale, à ressusciter artificiellement le haut degré de patriotisme provoqué par la guerre, qui a rendu possible le collectivisme de l'économie de guerre et duquel ils ressentent cruellement aujourd'hui la disparition.

Et voici les conclusions du grand économiste, qui a étudié en profondeur la crise de notre temps:

Quels sont les résultats de ce régime économique collectiviste? C'est là la question sur laquelle je m'attarderai le moins, car la langue que parlent les expériences de ces dernières années est si claire que l'on peut se contenter de la constatation lapidaire suivante: le régime économique collectiviste a, en général et à la longue, entraîné le ralentissement et le trouble dans le processus économique, et a aggravé l'approvisionnement de la population; dans quelques pays, comme l'Allemagne, il s'est même complètement effondré. A quelques exceptions près, la maladie de l'inflation collectiviste européenne, que l'on peut appeler "inflation refoulée", elle a acculé l'économie nationale à une grave crise. Il s'est avéré qu'une économie moderne ne peut se passer de l'ordre résultant du jeu de la concurrence et de la formation des prix. Celui qui détruit cet ordre fait plus de mal que s'il anéantissait des masses de biens, car il s'attaque aux éléments vitaux de l'économie nationale et la condamne au racionnement et à la paralysie.

Il faut être conscient de ce fait pour percevoir quelle doit être la solution à apporter au grand problème de la guérison économique de notre vieux continent. Les destructions de biens provoquées en Europe par la guerre sont terribles, mais ce qui est encore pire que cette pénurie, c'est la paralysie d'une vie économique qui doit tendre à une production maximum des biens les plus utiles, paralysie qui entraîne la stagnation de nombreux Etats d'Europe, voire l'agonie de certains d'entre eux. La tâche ne doit pas consister à remplir, par le moyen des réserves des Etats-Unis qui sont loin d'être inépuisables, des trous qui se rouvrent constamment. Ce qu'il faut, c'est mettre l'aide de l'Amérique au service d'une nouvelle politique européenne, laquelle n'harmonise pas seulement plus efficacement l'économie des divers pays, mais y rétablit l'ordre et la santé. Or, une telle politique économique ne peut être, toute personne de bonne foi en conviendra, que celle qui mettra fin au marasme collectiviste. Nous assignons encore à la politique économique d'autres buts plus élevés. Mais il ne sert à rien de faire quoi que ce soit avant d'avoir rétabli un régime économique en état de fonctionner, qui permette l'épanouissement des forces productrices européennes, aujourd'hui paralysées.

Celui qui veut modifier certaines choses dans la structure économique et sociale de l'Occident, afin de la rendre plus humaine, plus stable et plus juste, devrait s'en rendre compte mieux que quiconque. Mais tant que l'équilibre économique de l'Europe est détruit et paralysé, tous les efforts doivent tendre à ce but primordial, à savoir: permettre à la vie économique de produire sans bruit et sans secousses, dans la liberté, le maximum des biens nécessaires. Nous n'avons pas à choisir seulement entre le collectivisme et la liberté, mais aussi entre le collectivisme et la guérison économique — telle est la conclusion qui apparaît dès que l'on soumet à expertise le bilan européen du collectivisme.

(Extrait du "Journal de Genève").

MINERALE DE BELGIQUE

teurs, car la haute teneur, la grande pureté et la qualité de ses produits ont permis aux producteurs belges de prendre une place enviable sur les marchés mondiaux des sulfates de cuivre et autres composés du cuivre utilisés comme insecticides ou anticryptogamiques; qui sont indispensables à l'agriculture.

La Belgique fabrique toute la gamme des bouillies: bordelaises et bourguignonnes pour la pulvérisation sur les arbres fruitiers, les pommes de terre et les plantes fourragères.

Elle fabrique également les acétates de cuivre, l'arséniarséniate de cuivre (vert de Paris), borate de cuivre, le ferrocyanure, l'oxyde de cuivre utilisé en émaillerie comme colorant en verrerie, gobeletterie et cristallerie.

Sels Minéraux divers. — Enfin, nous ne parlerons que pour mémoire de la nombreuse variété des sels minéraux divers que l'industrie chimique belge est à même de livrer, exemples: chlorure de barium, chlorure de calcium, chlorure de zinc, chlorure d'ammoniaque, sulfate de fer, sulfate de zinc, sulfate d'alumine, sels de cobalt, sels d'uranium.

La production du sulfate d'alumine dépasse largement les besoins du pays, aussi la Belgique exporte-t-elle une trentaine de milliers de tonnes par an de ce produit.

Il en est de même pour le sulfure de sodium, fabriqué sous toutes ses formes et livré soit brut, soit cristallisé pour usages pharmaceutiques.

De même, les usines qui s'occupent de la fabrication de silicate de soude sont-elles largement équipées et à même d'exporter une grosse partie de leur production.

Eau Oxygénée, Peroxydes, Per-Sels. — Deux usines fabriquent de l'eau oxygénée et du peroxyde d'hydrogène par des procédés électrolytiques. Personne n'ignore les nombreux emplois de l'eau oxygénée dans le blanchiment des textiles et de nombreux autres produits.

Enfin, la Belgique est productrice de peroxyde de manganèse, de per-carbonate de soude et de per-borate de soude. Ces deux derniers sont utilisés comme constituants des savons en poudre, dont ils forment les agents actifs de blanchiment.

Carbure de Calcium. — Bien que cette industrie soit plutôt une industrie électro-chimique, on la range habituellement dans le secteur de la chimie minérale.

La fabrication du carbure de calcium, tiré de matières premières d'origine nationale, est assurée par trois usines, deux d'entre elles dans les environs de Gand et la troisième près de Liège.

Une de ces usines transforme toute sa production en cyanamide, les autres vendent leur carbure tant en Belgique qu'à l'étranger.

Le carbure de calcium sert à la fabrication d'acétylène pour la soudure des métaux, mais aussi de matière première à plusieurs fabrications de produits chimiques organiques.

(EXTRAIT DU "JOURNAL DE GENEVE")

NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

RELEVEMENT DES MARGES SUR LE MARCHÉ A TERME DU COTON AMERICAIN

On relèvera la marge à partir du 1er décembre sur les transactions à terme, dont le prix dépassera 34 cents par livre.

Les nouvelles marges pour les livraisons rapprochées vendant de 35,01 à 36 cents la livre seront relevées à 35 dollars par balle contre 25 actuellement.

Au dessus de 36 cents la livre, les marges augmenteront de 5 dollars par balle pour chaque 100 additionnel par livre.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE EN OCTOBRE

Les échanges commerciaux de la France, avec l'étranger pendant le mois d'octobre écoulé se chiffrent à 30.377 millions pour les importations et 18.301 millions pour les exportations, les premières en augmentation d'environ un milliard et les secondes de près de trois milliards par rapport à septembre. L'excédent des entrées sur les sorties ressort ainsi à 12.076 millions de francs, au lieu de 13.992 millions le mois précédent.

Pour les dix premiers mois de 1947, les importations atteignent 282.448 millions et les exportations 173.104 millions. La balance commerciale présente donc, au 31 octobre, un déficit de 109.344 millions qui est imputable uniquement aux échanges avec les pays étrangers. Le commerce de la métropole avec la France d'outre-mer s'équilibrant à une dizaine de millions près en faveur de la France métropolitaine, aux environs de 69 milliards dans chaque sens.

LES INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR

L'industrie textile connaît suivant les branches des fortunes diverses.

Les chiffres récents manquent car la multiplicité des entreprises empêche l'établissement rapide des statistiques. La production de septembre peut cependant être estimée du même ordre de grandeur que celle de juin.

L'industrie du coton est loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant-guerre et sa situation ne s'améliore pas du fait de la baisse des importations de coton brut en provenance des U.S.A.

L'industrie de la laine est beaucoup plus solide. Elle produit plus de tissus qu'en 1938 et ses exportations sur l'étranger lui permettent de financer ses achats de laine brute.

Quant à la rayonne et à la fibrane, l'essor provoqué par la guerre se poursuit et la production représente pour la rayonne 150 o/o de celle de 1938 et pour la fibrane, 5 fois celle de 1938.

Pour l'industrie de la chaussure, on admet que, par suite du manque de cuirs verts, elle ne dépasse pas la moitié de la production d'avant-guerre.

UNE QUATRIEME RAFFINERIE DE PETROLE EN GRANDE-BRETAGNE

Après le Trust de la Shell, la compagnie anglo-iranienne aurait l'intention de construire une immense raffinerie de pétrole en Grande-Bretagne, sur les bords de la Tamise.

Ce serait la quatrième raffinerie de grande envergure dont la construction est envisagée actuellement sur le sol anglais.

L'EXPORT-IMPORT BANK ACCORDE UN CREDIT A LA BELGIQUE

L'Export-Import Bank des Etats-Unis a annoncé qu'elle avait accordé un crédit de 50 millions de dollars à la Belgique remboursables pendant une durée de cinq ans. "Le but du prêt est — selon la Belgique — d'aider le pays à maintenir ses achats en matières premières essentielles et en équipements des Etats-Unis en vue de maintenir le haut niveau de la production industrielle en Belgique..."

HAUSSE DU PRIX DES PNEUS

L'"U.S. Rubber", a relevé le prix des pneumatiques pour camions de 5 à 7 o/o, ceux pour voitures de tourisme de 6 à 8 o/o et ceux pour tracteurs de 5 à 7 1/2 o/o.

C'est la deuxième firme qui augmente ses prix de vente.

L PRODUCTION SUCRIERE MONDIALE

La situation sucrière mondiale est appelée à s'améliorer considérablement au cours de l'année prochaine malgré le grave déficit de la production européenne et de l'Extrême-Orient.

Selon une importante firme londonienne de courtiers du sucre, la production mondiale est estimée en 1947/48, à 28.266.000 tonnes contre 30.486.000 tonnes en 1939/40, soit un déficit d'un peu plus de 2 millions de tonnes, alors que le déficit pour l'année 1945/46 était de plus de 8 millions de tonnes.

VERS UNE CONFERENCE MARITIME INTERNATIONALE

Des 68 nations invitées à assister à une Conférence Maritime Internationale, qui doit se tenir à Genève en février prochain, vingt nations, y compris les Etats-Unis, ont déjà indiqué leur acceptation.

Le but de la conférence, convoquée par les Nations Unies, est d'examiner l'établissement d'une Organisation Maritime Consultative Inter-Gouvernementale, comme nouvel organisme spécialisé des Nations Unies. Le projet de convention préparé par le Conseil Maritime Consultatif Unifié à sa seconde session à Washington, en octobre 1946, servira de base pour la conférence.

Nouvelles de Turquie

POUR FAIRE SORTIR LE COMMERCE TURC DU MARASME

Un mouvement se dessine parmi les milieux économiques turcs pour qu'on reprenne le système des exportations contre compensation. De nombreux économistes soulignent que seule cette méthode permettrait de faire sortir le commerce turc du marasme actuel.

UN CONGRES ECONOMIQUE

Un grand congrès économique sera prochainement convoqué à Ankara en vue d'étudier la situation économique du pays et les mesures qui pourraient être envisagées pour mettre fin aux difficultés actuelles.

LE RESEAU ROUTIER SERA DEVELOPPE

La première route qui sera construite en Turquie grâce à l'aide américaine sera probablement la grande voie stratégique de 1.200 kms qui reliera Alexandrette à Erzeroum, principale base militaire de l'Est, non loin de la frontière russe.

Un projet de loi, permettant d'accorder à une société américaine la construction de cette route, serait déposé bientôt sur le bureau du Parlement. Du matériel moderne pour la construction des routes ainsi qu'une vingtaine de spécialistes arriveront dans quelques jours.

DEVELOPPEMENT DU COMMERCE TURCO-ITALIEN

On s'attend à un fort développement dans les échanges commerciaux turco-italiens au cours des prochains mois. Les firmes italiennes font en effet de nombreuses offres, notamment de matériel industriel, radio, automobiles, camions, etc.

CRISE DANS LE COMMERCE DES EPONGES

L'interdiction de vendre contre sterling a porté un rude coup à la pêche des éponges, dont la vente se faisait uniquement contre cette monnaie. Actuellement près de 30.000 kilos d'éponges restent invendus.

LES CENTRALES D'ENERGIE

Un projet de loi tendant à rattacher toutes les centrales turques d'énergie à une institution unique, vient d'être déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale.

Cette nouvelle institution aurait un capital de 250 millions de liras et pourrait après avis du Conseil des ministres contracter des emprunts des banques turques ou étrangères. La nouvelle institution pourrait prendre en mains de façon rationnelle le problème urgent de l'électrification de la Turquie.

Qu'est-ce que la Banque Internationale ?

Ramenez le tableau à un plan considérablement réduit. Comparez cette banque à une petite banque de province aux Etats-Unis. Quelles sont ses fonctions? L'usine construite sur la colline a besoin d'un prêt pour payer ses ouvriers. L'entrepreneur de la ville a besoin d'un peu d'argent pour acheter du bois. Le cultivateur expérimente une nouvelle variété de coton. Il lui faut des fonds. C'est cette banque qui les fournit, remboursables à la fin de la saison.

Cependant, si la province est victime d'une inondation ou d'un incendie, les opérations de la banque en question ne sont plus normales. Ses principaux objectifs deviennent reconstruction et développement. Et le remboursement s'échelonne sur plusieurs années.

Agrandissez le plan de votre tableau et vous avez la Banque Internationale.

Remontons un peu dans l'histoire de l'après-guerre.

Sur l'invitation des Etats-Unis, 44 nations se réunirent à Bretton Woods pendant l'été de 1944 et élaborèrent la constitution de deux institutions: Le Fonds Monétaire International et la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.

Les objectifs du Fonds Monétaire sont de développer le commerce international en établissant la stabilité des échanges.

Ceux de la Banque Internationale sont de promouvoir l'octroi de prêts à long terme dans des buts productifs, et de contribuer au financement de la reconstruction des régions dévastées par la guerre.

L'avion et la radio ont rapproché le fabricant de Prague, le laitier de Copenhague et l'exportateur de Rotterdam du meunier de Minneapolis, du marchand de New-York et de l'éleveur du Texas. Le monde s'étant ainsi rétréci, il ne peut continuer à être composé moitié de gratte-ciel et moitié de ruines.

Et, par conséquent, le but de la Banque Internationale est de permettre l'envoi de capitaux d'une nation à l'autre, et l'investissement de ces capitaux dans des industries.

Cela se traduit par l'achat de dollars aux Etats-Unis pendant que les Américains achètent des produits manufacturés et des matières premières dans d'autres pays. La prospérité mondiale et le commerce international ne sont pas une rue à sens unique.

Crâce à sa structure, la Banque Internationale est en mesure d'assumer certains risques. Elle permet de remplacer l'investissement de capitaux privés qui, vu les circonstances actuelles, répugnent à sortir du pays.

Cependant, on ne soulignera jamais assez que la Banque Internationale n'est pas disposée à "donner" de l'argent. Elle n'a pas été instituée dans ce but. Ce n'est pas un organisme de secours. C'est une Banque qui prête des Fonds.

Quarante-quatre nations sont maintenant membres du Fonds Monétaire et de la Banque Internationale, car pour être membre de la Banque, il faut d'abord être membre du Fonds.

D'où proviennent les capitaux ?

EN vue de faire face aux demandes de prêts des centaines de millions de dollars seront nécessaires au cours des quelques prochaines années. Les 44 pays membres ont investi des fonds, (or, dollars, ou devises).

Seule une partie relativement réduite des capitaux réunis peut être prêtée. Le reste constituera une puissante réserve, un pare-choc contre toute difficulté imprévisible. Le capital de la Banque est divisé en titres d'une valeur chacun de 100.000 dollars. Le capital total autorisé est de 10 milliards. Plus de 8 milliards ont été souscrits par les mem-

bres. En mai 1947, les 20 pour cent du capital avaient déjà été prêtés. Les 80 pour cent restant demeurent dans les réserves.

D'autre part, la Banque emprunte à son tour, auprès de sources privées, les fonds qui lui sont nécessaires pour ses prêts. Elle emprunte auprès de compagnies d'assurances, de banques commerciales, de caisses d'épargne, etc. Dans une certaine mesure la Banque Internationale peut être considérée comme un simple mécanisme grâce auquel des capitaux privés réunis aux Etats-Unis peuvent être mis à la disposition d'autres pays. Les risques normaux d'investissement international sont minimisés grâce à l'organisation de la Banque.

Les clauses de l'accord qui présida à la création de la Banque spécifient qu'elle n'interviendra pas dans les affaires intérieures des pays membres, et que ces derniers respectent à leur tour son caractère international en n'essayant d'influencer l'administration pour obtenir une décharge de leurs obligations.

L'Organisation

Chaque pays membre de la Banque Internationale est représenté par un gouverneur. Ces gouverneurs ont délégué leur autorité aux directeurs exécutifs de la Banque, se réservant, toutefois, certains pouvoirs spécifiques, tels que ceux relatifs à l'admission de membres, l'expulsion et les transferts de capitaux. L'Exécutif a, à son tour, délégué les pouvoirs nécessaires au directeur de la Banque et à son personnel pour la conduite des affaires, sous sa supervision.

Et voici, une fois de plus, résumés, les buts de la Banque :

- 1) Reconstruction productive des économies détruites ou endommagées par la guerre
- 2) Encouragement des investissements privés étrangers, par le moyen de garanties et de participation dans les prêts privés.
- 3) Encouragement du commerce international. Amélioration de la productivité, du standard de vie des ouvriers et des conditions de travail.
- 4) Octroi de prêts par ordre d'importance, basée sur l'utilité de ces prêts et leur urgence.

CICUREL & Co.

P.O.B. 196 ALEXANDRIA

COTTON MERCHANTS and EXPORTERS

AGENCIES ALL OVER THE WORLD

Telegraphic address :
"CICUREL"

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Liban

LES FOURNITURES DES CARBURANTS SONT ASSUREES DE FAÇON NORMALE

Une note parvenue de la direction centrale de la Tapline à ses bureaux de Beyrouth annonce que des arrangements ont été déjà pris aux Etats-Unis pour ravitailler les centres distributeurs de carburants en Syrie et au Liban en quantités suffisantes à la consommation des deux pays. De cette façon, la pénurie d'essence se trouve écartée et l'approvisionnement normal du Liban et de la Syrie en carburants pour 1948 est définitivement assuré.

L'EXPORTATION SOURCE DE DEVICES

Le Ministère des Finances a demandé au Ministère de l'Economie Nationale de transmettre au Conseil Supérieur des Intérêts Communs la liste des produits dont l'exportation est libre afin d'évaluer les quantités de devises rares susceptibles d'être fournies par les opérations d'exportation.

660 TONNES D'ENGRAIS POUR 1948

Une communication de notre Légation de Washington annonce que le Comité International des Vivres et de l'Agriculture a décidé d'allouer au Liban 600 tonnes d'engrais chimiques pour 1948.

LA POSITION DE LA MONNAIE LIBANAISE EST DEFINITIVEMENT CONSOLIDEE

Répondant à une question de M. Habib Abi-Chahla sur les négociations tripartites de Paris au cours d'une séance de la Chambre, M. Riad Solh a déclaré qu'il n'était pas en mesure pour le moment de fournir des précisions, mais que d'ores et déjà il pouvait affirmer que la position de la monnaie nationale est définitivement consolidée et que les garanties de 1944 seront rigoureusement mises en application.

L'EXPORTATION DES ALLUMETTES SERA-T-ELLE AUTORISEE ?

Des pourparlers sont actuellement en cours entre les services compétents devant aboutir à l'autorisation d'exportation de

quantités limitées d'allumettes libanaises à l'étranger.

Plusieurs fabriques intéressées auraient d'ores et déjà présenté aux autorités des demandes en ce sens.

REUNION MINISTERIELLE EXTRAORDINAIRE

Convoqué en séance extraordinaire, le Conseil des Ministres a longuement examiné la question de la taxe d'octroi et approuvé le projet présenté par le Ministre des Finances prévoyant le remplacement de cette taxe par d'autres charges fiscales. Ce projet sera transmis à la Chambre et l'on annonce pour imminente la fin de la grève des agriculteurs.

Le Conseil a été également mis au courant d'une récente communication du gouvernement syrien, annonçant que le pays voisin est disposé à fournir au Liban tous ses besoins en céréales pour l'année prochaine.

Les Ministres ont enfin décidé la suppression du rationnement et de toutes les restrictions imposées sur la consommation de l'essence, à la suite des assurances de la Socony Vacuum sur le ravitaillement normal du Liban en carburants pour 1948.

L'EXPORTATION DE L'HUILE LIBANO-SYRIENNE

Au cours d'une récente rencontre, les dirigeants syriens et libanais ont décidé d'autoriser l'exportation de 1.500 tonnes d'huile d'olives (Syrie 1000 et Liban 500), en contrepartie des devises et notamment des dollars.

En vue de se réserver le bénéfice exclusif de telles opérations, le Gouvernement de Damas vient d'interdire la circulation et la sortie d'huile du territoire syrien.

De son côté, le Ministère de l'Economie Nationale libanais a interdit l'expédition de l'huile vers la Syrie et affecté une brigade de police spéciale pour surveiller le marché de Beyrouth et empêcher les commerçants syriens de s'approvisionner sur notre place.

Un arrêté paraîtra incessamment autorisant l'exportation d'un premier contingent de 500 tonnes. Les licences d'exportation porteront sur des quantités ne dépassant pas 50 tonnes et allouées par voie d'adjudication sous pli cacheté aux commerçants qui s'engageraient à rembourser, en échange, la contre-valeur en dollars.

Turquie

ACCORD COMMERCIAL ET UNION DOUANIÈRE AVEC LA GRECE

Les négociations commerciales turco-helléniques qui se poursuivaient depuis un certain temps ont pris fin et les principes de l'accord à conclure ont été arrêtés comme suit :

1) Du fer et de l'acier seront envoyés à la Grèce qui les retournera à la Turquie après les avoir travaillés.

2) Les avoirs de la Grèce bloqués en raison de la guerre à la Banque Centrale de la République Turque seront dégagés.

3) Les douanes des deux pays seront unies. Comme la Turquie sera la plus avantagée du fait de cette union, le gouvernement turc s'est engagé à monter des fabriques similaires à celles se trouvant en Grèce.

4) La commission mixte groupant les experts désignés par les deux partis élaborera les bases du traité de commerce à conclure.

Le gouvernement hellène a accepté par une décision prise en dernier lieu d'effectuer ses paiements en dollars dans son trafic commercial avec la Turquie. Aussi, les exportations vers ce pays qui s'étaient arrêtées du fait de la non-convertibilité du sterling viennent de s'activer.

Irak

PRET EVENTUEL DE LA B.I.R.

Les milieux diplomatiques de Washington ont annoncé que l'Irak a fait des sondages auprès de la Banque Internationale de Reconstruction, sur la possibilité de recevoir un prêt de \$ 75 millions à \$ 250 millions pour le financement de travaux d'irrigation et pour le développement de l'énergie électrique au Moyen-Orient. Les mêmes milieux ajoutent que M. Jamali, ministre des Affaires étrangères d'Irak, a déjà eu des entretiens à ce sujet avec les représentants de la B.I.R. Le gouvernement américain est intéressé dans la possibilité de transformer les déserts arides du Moyen-Orient en une région agricole florissante par

la création d'un organisme semblable à la Tennessee Valley Authority". Les milieux officiels ont cependant souligné que le Département d'Etat n'a pas promis à l'avance son appui à l'Irak.

AUGMENTATION DU CAPITAL DE L'I.P.C.

On apprend de Londres que l'Ira Petroleum Co. vient de procéder à une nouvelle augmentation de son capital de l'ordre de 6.400.000 livres sterling, la première ayant eu lieu en Août dernier d'un montant de 2.800.000 livres.

Cette augmentation est nécessaire pour la poursuite des prospections et l'amélioration des installations techniques.

Syrie

LA RECOLTE DE COTON EST SATISFAISANTE DANS LE NORD

La Chambre agricole d'Alep annonce que la récolte du coton est excellente dans le Nord Syrien, et suffisant amplement aux besoins des trois filatures d'Alep, qu'à la consommation locale.

L'importation du coton étranger, envisagée à un certain moment, se trouve de ce fait définitivement écartée.

Abonnez-vous

au grand hebdomadaire
français

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

Paraissant le SAMEDI A
PARIS, et distribué le LUNDI
aux abonnés d'Egypte

Tarif spécial pour l'Egypte:

Un an P.T. 250

Six mois P.T. 150

S'adresser à :

"UNE SEMAINE DANS LE MONDE"

Bureau d'Egypte, B.P. 284,
Le Caire

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

THE EGYPTIAN HOTELS LTD.

C.R. Cairo No. 182

NOTICE is hereby given that an EXTRAORDINARY GENERAL MEETING of the Egyptian Hotels Limited will be held at Sheppard's Hotel, Cairo, Egypt, on Saturday, the 29th day of November, 1947, at 5 o'clock p.m., when the following SPECIAL RESOLUTION will be proposed.

SPECIAL RESOLUTION

That the Articles of Association of the Company be altered as follows:—

(a) By deleting in Article 41 (4) the words "not exceeding One Shilling";

(b) By inserting in Article 67 after the words "Three members personally present" the words following, namely, "and holding or representing by proxy and entitled to vote in respect of at least one third part of the share capital of the Company for the time being issued";

(c) By cancelling Article 86 and substituting the following Article therefore:—

"86. Until otherwise determined by a General Meeting the number of Directors shall not be less than six nor more than fifteen. Until otherwise determined a majority of the Directors for the time being shall form a quorum."

(d) By substituting in Article 92 the figures "£1000" for the figures "£200" and by deleting in the same Article the words commencing with the words "The Directors shall be paid" to the end of the Article and in place thereof inserting the words following, namely, "The Directors shall be paid all their travelling and other expenses properly and necessarily expended by them. The remuneration of the Directors shall from time to time be determined by the Company in General Meeting and may be by way of a yearly sum or commission or participation in profits or by any or all of these modes, and shall be divided among the Directors in such manner and in such proportion as the Resolution fixing such remuneration shall determine or otherwise as the Directors shall determine and in default of such determination in equal shares. The remuneration of a Director shall accrue de die in diem."

(e) By inserting the following new Article:—

"93a. Each Director shall have the power from time to time to appoint another Director to be his substitute in his place and stead at all meetings and in all proceedings at which and on all occasions when he shall not himself act. Such substitute shall have an exercise all powers, rights, duties and authorities including the right to vote of the Director appointing him in addition to any that may be vested in him as a Director, but no Director shall be appointed a substitute for more than one Director at the same time. A Director may at any time revoke the appointment of a substitute appointed by him and appoint another Director in his place and if a Director shall die or cease to hold the office of Director, the appointment of his substitute shall thereupon cease and determine. Any appointment or evocation under this Article shall be effected by notice in writing under the hand of the Director making the same and any such notice if left at the Office of the Company in Cairo, Egypt, shall be sufficient evidence of such appointment or revocation."

(f) By deleting Article 104 and substituting the following Article therefore:—

"104. A Managing Director shall, subject to the provision of any contract between him and the Company, be subject to the same provisions as to retirement by rotation, resignation and removal as the other Directors of the Company, and if he cease to hold the office of Director from any cause, he shall, ipso facto and immediately, cease to be a Managing Director."

(g) By cancelling Article 119 and substituting the following Article therefore:—

"119. All the Directors of the Company shall be either ordinarily resident or residing from time to time in Egypt or the Sudan for the purposes of business."

Any holder of Share Warrants to Bearer desirous of attending and voting at the said Meeting must seven days before the date thereof deposit the said Share Warrants at any leading Bank in Egypt or the United Kingdom and shall receive a certificate entitling him to attend and to vote at the aforesaid Extraordinary General Meeting.

By Order of the Board.
G. V. BIGGS,
Secretary.

L'ASSEMBLEE DES EGYPTIENS HOTELS

Le Brigadier Beuwsher présida l'assemblée générale extraordinaire tenue le samedi 29 novembre 1947, à 5 heures p.m.

Tous les administrateurs se trouvant en ce moment en Egypte étaient présents: S.S. le Nabil Soliman Daoud, L.L.E.E. Tewfik Doss pacha, Saleh Enan pacha, Ahmed Saddik, Lackani bey, M.M. de Lancker Marchand, Barçilon, Metzger.

Monsieur René Destrée et S.E. Saba Habachi pacha ne sont par actuellement en Egypte.

283.246 actions ordinaires et 1218 actions privilégiées étaient présentes ou représentées. Le Conseil en contrôlait 236.986. L'opposition qui se manifesta en cours de séance représentait 53.758 actions dont 40.323 représentées par M. Théodorakis, pour les Grands Hôtels d'Egypte, 8025 à M. Hanan, 4200 à M. Saporta, etc.

Deux résolutions, approuvées à la majorité, soulevèrent des discussions et l'opposition précitée. Il fut décidé de porter le cautionnement des administrateurs de Lst. 200 à Lst. 1000, représentées par des actions ordinaires ou privilégiées. L'opposition demanda qu'il ne puisse s'agir que d'actions au porteur et non d'actions privilégiées.

L'opposition se manifesta également dans le vote de la rémunération des administrateurs qui était jusqu'à ce jour de L.E. 2400 au total. Il a été décidé que chaque année une commission serait prélevée sur les bénéfices et distribuée à parts égales aux administrateurs. C'est l'assemblée générale ordinaire qui la fixera.

MENZALEH CANAL AND NAVIGATION CY.

Mercredi 3 décembre la Menzaleh Canal et Navig. Cy avait convoqué ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire avec, à l'ordre du jour, la modification de l'article 16 des statuts concernant le dépôt statuaire des membres du conseil d'administration. Comme les 3/4 des actions requis par les statuts n'étaient pas présents ou représentés, une résolution provisoire a été prise qui sera ratifiée par une seconde assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 22 décembre 1947 à 10 h. a.m.



26/11/47 :

FROM SEA

Standella
Bengal
Bradford City
Castana
Ke.antan
Vivi
Santi
Emp. Chub
Red Bank
High Park
Latherna
Taif
Franconia
Nellus
Brynje
Gotland

FROM CANAL

Smoky Hill
C. of Alma
Nikobar
Wave King
Fort Chesterfield
Mount Rogers
Punta Vagua
Pon Europe
Poly Dorus
Hartismar
Cottonwood Greek
Ima
Emp. Trouper
C. of Leeds
W.R. Lundgreen
Br. Justice
Fosna
Emp. Ken
Vizcaya
Prometheus
Bourgogne
Chisthorm Trail

27/11/47 :

FROM SEA

Rodos
Escanaba Victory
Sa 2
Eny Cyprus
José Calvo Sotelo
Ha'faya

FROM CANAL

Amarapoora
Boulogne sur Mer

C. of Canberra
Fort Mantoza
Luscum
Grand Mesa
Aasi Maersk
Cairo
Tanya
Kominos

28/11/47 :

FROM SEA

Br. Purpos
Fouadieh
Yellow Tavern
Go.dmouth
Pahang
Lburnia
Athos
Georgios G.
Phront's
James Stone
Queda

FROM CANAL

Wave Baron
Drake Victory
Caucil Crest
St. Gaudeus
Amieno
Refast
Nisgrite
Nevasa
Nelson Star

29/11/47 :

FROM SEA

Setler
Trevetroe
Ocean Vigour
Samarita
Barbatia
Amstel Diep
Lanberis
Mentor
Strathmore

FROM CANAL

Tanafford
Petroite
Ulysses
Charlestow
Stefford
Norfold
Antonio Zolti
Markher

Steel Architect
Ocean Viscount
Toorak

30/11/47 :

FROM SEA

Hannibal Victory
Emp. Viceroy
Semiramis
Amarapoora
Norte
Cardium
Mary
Tosari

FROM CANAL

Sparta
Tamara
Bardistan
Baron Fairlie
Mahsud
Beechwood
Fort Jupiter
Samniver
Ma'har
Asia
Bri'gt Maersk
Modjokerto
Thomas Cresap
Rina Corrado

MARCHANDISES ARRIVEES EN TRANSIT

Par le s.s. "City of Canberra" 27/11/47 :

103 C/s Butter (Pats) Tr. Cypre.

Par le s.s. "Hardismar" 25/11/47 :

2 Drums Citronella Oil, Tr. Chypre.

44 C/s Soie Crepe Rubber, Tr. Chypre.

250 C/s Tea, Tr. Beyrouth.

75 C/s Green Cardamom, Tr. Beyrouth.

50 C/s Tea, Tr. Malte.

100 C/s Tea, Tr. Transjordanie.

67 B/s Fibre, Tr. Transjordanie.

205 Pkgs Tea, Tr. Beyrouth.
839 Pkgs Tea, Tr. Benghazi.

Par le s.s. "Tamara", 1/12/47 :

50 B/s Sugar Twills, Tr. Liban.

200 C/s Wash Soap, Tr. Cypre.

750 C/s Wash Soap, Tr. Chypre.

45 C/s Rubber, Tr. Constanza

32 C/s Rattan Care, Tr. Malte

60 C/s Mats, Tr. Palestine.

38 C/s Twisted Seagran, Tr. Palestine.

1150 C/s Washing Soap, Tr. Beyrouth.

238 Drs. Coconut Oil, Tr. Cypre.

73 C/s Groundout, Tr. Jérusalem.

10 C/s Electric bulbs, Tr. Liban.

5 Sewing Needles, Tr. Liban.

Par le s.s. "Sparta" 1/12/47 :

5920 Bags Maïs, Tranship Port-Saïd.

4 C/s Pers. effects, Tr. Tripoli (Libye).

16 Barrels Local Butter, Tr. Jaffa.

Par le s.s. "Stafford", 29/11/47

59 C/s Macaroni, Tr. Chypre.

15 C/s Vermicelli, Tr. Chypre

15 C/s Spaghetti, Tr. Chypre.

300 C/s Jams, Tr. Chypre.

400 C/s Jams, Tr. Transjordanie.

29 C/s Canned Meat, Tr. Port Sudan.

75 C/s Canned Meat, Tr. Port Sudan.

3 C/s W.P. Goods, Tr. Tripoli (Libye).

2 C/s W.P. Goods, Tr. Tripoli (Libye).

44 C/s Socks, Tr. Autriche.

181 Pkgs. Agric. Mach., Tr. Yougoslavie.

16 Pkgs. Agric. Mach., Tr. Pologne.

9 C/s. Agric. Mach., Tr. Albanie.

1 B/ Agric. Mach., Tr. Ethiopie.

20 B/s Agric. Mach., Tr. Grèce.

632 Pkgs. Agric. Mach., Tr. Autriche.

MARCHANDISES ARRIVEES A L'IMPORTATION

Par le s.s. "Mount Rogers", 26/11/47 :

97 B/s Rattans.

1038 C/s Tea

1 C/ Craft power plant.

6 C/s Wire.

Par le s.s. "Bengal" 26/11/47 :

30 B/s Plain Craft.

71 reels M.G. Pure unbleached Sulphite Paper.

46 C/s Glassware.

Par le s.s. "Asia", 1/12/47 :

20 B/s Rattan Peel.

10 B/s Rattan Peel

100 C/s Rattans

LISTE DES BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Bombay, Karachi	SAN CARLO	Bianchi & Co.	10/12
Mombaza, Beira et Durban ...	KOMNINOS	Abdel Hadi El Chamy	10/12
Haifa	HENDRIK	& Paraskevas	10/12
Karachi, Bombay, Madras et Calcutta	ARAM J. POTHIER	Lancaster	13/12
Anvers	S O N J A	American Eastern	12/12
Naples, Livourne, Gênes, Marseille et U.S.A.	EXPORTER	Bernard	8/12
Anvers. Nord de la France ...	BRUXELLES	American Export	9/12
do —	OSTENDE	Soc. d'Entreprises	16/12

NAVIRES ATTENDUS

Amérique du Sud	HOLMIALAND	Scandinavian	fin Déc.
do —	BLUE OCEAN	do —	début Jan.
do —	L I A	do —	do —
do —	ATLANTIC OCEAN	do —	do —
do —	BORELAND	do —	Février
do —	NABOLAND	do —	do —
do —	EMPIRE AUSTEN	Furness	10-12/12

LA SEMAINE COTONNIERE

MARCHE DE MINET EL BASSAL

Après des fluctuations diverses, le Mars à New York se trouvait Jeudi dernier dans les environs de 36 cents, soit à trente points au dessus des niveaux de la semaine dernière.

Les courtes soies Egyptiennes pourtant, stimulées par la demande de l'Etranger, et quelque peu également par l'entrée de la spéculation dans l'article, haussèrent de 150 à 200 points en quelques jours, se rapprochant comme nous le préconisons de l'Américain, et n'étant plus qu'à 100 et 200 points au dessous du strict Middling 1" 1516 respectivement pour l'Ashmouni et le Zagora.

Nos variétés de longues soies ont eu des fortunes diverses. Les acheteurs de Ménoufi et de Giza 7 se disputent les rares lots offerts sur le marché, tandis que les prix du Karnak semblent pour le moment s'être stabilisés. Dans l'éventualité cependant d'une augmentation du quota d'entrée des longues soies en Amérique, des achats commencent à être effectués, et il est fort possible que 40 à 50,000 balles soient expédiées ces deux prochains mois, vers cette destination.

La récolte Egyptienne semble en grande partie être sortie des mains des Cultivateurs, et nous estimons que le solde invendu à l'Intérieur ne dépasse guère 700 à 800,000 cantars. Cette situation amènera au début de 1948 une rareté d'offres et de contrats qui pourrait bien coïncider d'un côté avec les achats de l'Angleterre qui est loin d'avoir couvert ses besoins en courtes soies d'Egypte, et de l'autre avec la conclusion des grosses affaires de compensation qui se traitent en ce moment.

N'oublions pas en outre que la Filature locale, qui s'approvisionne en ce moment "de la main à la bouche" devra enlever cette année près d'un million de cantars, composé en grande majorité de Zagora.

Si l'avenir du Karnak dépend entièrement des prix de réserve que le Gouvernement fixera en Mars quand il viendra vendre aux enchères, et des quantités qu'il est disposé de fournir au marché cette année, celui de nos courtes soies suivra la tendance des prix mondiaux, et en cas de hausse, se rapprochera très près des prix de nos longues soies.

Le volume des ventes sur notre marché de disponible s'est élevé à 16,958 balles contre 21,865 la semaine précédente. Les ventes par variétés se répartissent comme suit :

Cette semaine, La semaine précéd.

LONGUES SOIES :

	Balles:	5,578	5,654
Karnak		362	568
Giza 7		343	751
Ménoufi		36	—
Maarad		—	136
Sakel		—	150
Sakha 4	6,319	—	7,259

SOIE MOYENNE.

Giza 30	225	1,032
---------	-----	-------

COURTES SOIES :

Ashmouni	5,514	5,733
Zagora	4,900	7,841

Total des ventes	Balles: 16,958	21,865
------------------	----------------	--------

KARNAK.

La demande en Karnak a été bonne, et plus spécialement sur les classements depuis FGF/G jusqu'à FG. Tous les classements entre FG et EXTRA furent plutôt négligés, mais semblaient susciter en fin de semaine un renouveau d'intérêt.

Le FGF/G fut payé Tall.49,50/50,- le GOOD Tall.51,75/52,- le G/FG Tall. 53,50/75,- le FG Tall.55,- le FG+1/4 Tall.56,50 le FG/EX Tall.58,-

GIZA 7/MENOUI.

De très petites quantités de ces variétés sont offertes sur le marché, et les acheteurs éprouvent une certaine difficulté à couvrir leurs engagements. Les prix payés enregistrent une hausse d'environ 100 points.

En Ménoufi, le GOOD fut payé Tall.50,- le G/FG Tall.51,- et le FG Tall.52,50.

En Giza 7, le GOOD fut payé Tall.48,-/48,50, le G/FG Tall. 49,25 et le FG Tall.50,25/50,50.

ASHMOUNI/ZAGORA. ?

Une très bonne demande eut lieu sur nos variétés de courtes soies, et tant en Ashmouni qu'en Zagora de nombreuses transactions furent conclues, et les prix enregistrent une hausse de 150 à 200 points.

En Ashmouni, le GOOD fut payé Tall.43,75, le G/FG Tall. 44,75 et le FG Tall. 46,-/46,25.

En Zagora, le GOOD trouva preneur à Tall.42,50, le G/FG à Tall. 43,75/44,- et le F.G. à Tall.44,75.

FRANCO-STATION.

Un très grand nombre d'échanges en franco-station pour livraison Décembre/Janvier eut lieu cette semaine, à des prix d'environ 50 points plus chers que ceux pratiqués pour le disponible. Nous donnons ci-dessous les prix de Mercredi dernier pour les différents classements de nos principales variétés :

Ashmouni: FGF/G Tall. 42,5/8 GOOD Tall.44,- G/FG Tall. 45,-/45,1/8 FG Tall.46,-/46,25.

Zagora: GOOD Tall. 42,75/43,25 G/FG Tall. 43,75/44,25, FG Tall. 44,7/8/45,-.

Karnak: FG Tall.55.- FG+1/4 Tall.56,50,- FG/EX Tall.58,-.

AFFAIRES EN FILATURE.

La Filature Française, notamment par l'entremise du G.I.R.C. a été continuellement sur notre marché de courtes soies cette semaine, s'assurant journellement quelques milliers de balles d'Ashmouni (Type 3) et le Zagora (Type 12 et 13).

L'on parle couramment d'une affaire de compensation avec le Canada qui a été conclue, ou en voie de l'être. Il s'agirait, d'après nos renseignements, d'environ 25,000 balles d'Ashmouni. En outre, une transaction portant sur 3,000 balles environ d'Ashmouni, a été conclue avec l'Australie pour embarquement Janvier.

La Belgique et la Hollande ont été sur notre marché pour des quantités modérées, ainsi d'ailleurs que la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Pologne.

Le Board of Trade est toujours intéressé à nos variétés de Giza 30 et Giza 23.

En prévision d'une augmentation, à partir de Février prochain, du quota d'entrée de longues soies en Amérique, de gros embarquements d'Egypte pour ce mois-ci et Janvier prochain, sont prévus.

Les Indes, quoique demandant continuellement des quotations, ne se sont néanmoins assurées pour l'instant, que de petites quantités de coton.

ESTIMATION DE LA RECOLTE

Le Ministère de l'Agriculture a publié Lundi dernier, sa seconde estimation de la récolte cotonnière qui s'élève à Crs. 6,099,000 contre Crs. 6,004,000 soit en augmentation de 90,000 cantars par rapport à sa première estimation du 6 Octobre.

L'estimation de la récolte d'Ashmouni et Zagora est supérieure de 68,000 cantars, et celle de Karnak de 19,000 cantars. Nous donnons ci-dessous les détails par variétés:

Karnak	Crs: 1,319,000
Ménoufi, Giza 7, Giza 23, Amoun	" 4,487,000
Giza 30	" 118,000
TOTAL	Crs: 6,099,000

LES EXPORTATIONS

Les exportations de la semaine ont totalisé 20,958 balles contre 3,464 la semaine dernière. Elles furent dirigées vers les Pays suivants:

	Balles	
INDES	6,102	(Karnak, Ménoufi, Giza 7, Ashm. Zag. Mixte)
ITALIE	3,131	(Karnak, Ashmouni, Zagora)
ESPAGNE	2,715	(Ashmouni)
BELGIQUE	1,859	(Karnak, Ménoufi, Ashmouni, Zagora)
TCHÉCOSLOVAQUIE	1,750	(Karnak, Ashmouni)
SUISSE	1,705	(Karnak, Ménoufi, Giza 30, Giza 7, Ash. Zag.)
ALLEMAGNE	1,525	(Karnak, Ménoufi, Ashmouni)
DANEMARK	600	(Karnak, Ménoufi, Ashmouni)
HOLLANDE	580	(Zagora)
PALESTINE	405	(Karnak, Ménoufi, Ashmouni, Zagora)
LIBAN	210	(Zagora)
HONGRIE	203	(Zagora)
AUTRICHE	173	(Ménoufi, Zagora)
TOTAL	Balles 20,958	

Le Département de la Statistique du Ministère des Finances continue à être inexplicablement en retard dans les chiffres d'exportation. D'après nos renseignements 209,000 balles furent chargées d'Egypte du 1er Septembre au 30 Novembre, contre 195,000 durant la période correspondante de l'an dernier. L'Angleterre n'y fusera que pour 19,000 balles contre près de 61,000, tandis que l'Allemagne, le Japon et l'Espagne totalisent ensemble environ 30,000 balles contre 2,500. Nous donnons ci-dessous les exportations totales par Pays de destination:

(suite en page 22)



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

L'ombre de l'affaire palestinienne sur la Corbeille

C'EST l'ombre de l'affaire palestinienne qui couvre la Corbeille. Sans elle, nous aurions été bien haut. Mais le capital ne se décide pas à intervenir, devant la menace de troubles sérieux qui peuvent éclater à tout moment dans le Proche-Orient. Et la capital restant sur la réserve, ce sont les professionnels qui font la pluie et le beau temps. Et les professionnels qui doivent gagner leur "matérielle" ne peuvent aller contre le courant. Au contraire, lorsque la tendance est haussière, ils intensifient la hausse. Mais lorsqu'elle est baissière, comme aujourd'hui, ils vendent à découvert. Il serait inutile de cacher ce que tout le monde sait: on peut vendre à découvert en Bourse. Les acheteurs reçoivent leurs titres qui proviennent des dépôts de certains clients. Le vendeur n'est pas inquiet tant que les cours baissent. Mais une fois que la Bourse reprend, les vendeurs se hâtent de se couvrir. Et cela intensifie la hausse. Aujourd'hui, il existe en Bourse un important découvert qui est sans soucis parce que le problème palestinien ne laisse pas de place à une hausse efficace.

Excellente position économique

COMME nous ne cessons de le dire la situation économique, elle-même, est excellente. Ce sont des facteurs politiques — souvent étrangers à l'Egypte — qui pèsent sur la Corbeille. Le prix du coton qui est en hausse constante, constitue un important facteur favorable. Mais on l'oublie dans le brouhaha des manifestations.

Le coupon de la Filature Misr

LES Sociétés anonymes qui commencent à publier leurs bilans ou qui annoncent leurs coupons dévoilent un état de choses vraiment satisfaisant. Malgré les grèves qui eurent lieu à Méhalla, la Filature Misr annonce un coupon égal à celui de l'an dernier, c'est à dire P.T. 132 net. Au cours actuel du titre cela fait un rendement de 5 1/2 pour cent net. Que veut-on de plus? Lorsqu'on considère que la Filature Misr a non seulement amorti toutes ses anciennes installations, mais une bonne partie de machines qui viennent à peine d'arriver, on se rend compte de la force de cette industrie devenue une véritable institution nationale.

Ce que nous disons pour la Filature Misr peut être dit avec une force égale pour la Filature Nationale. L'industrie de la Filature est devenue pour l'Egypte une des bases de son économie. On peut être certain qu'elle ira en se développant; et qu'a-

vec l'aide gouvernementale qui lui est acquise, elle n'a rien à craindre ni présentement, ni à l'avenir de la concurrence étrangère.

Les titres à caractère psychologique

IL est bien difficile de parler d'un titre plutôt que d'un autre. C'est l'ensemble de la Corbeille qui fut affectée par des événements à caractère essentiellement politique. Mais il nous faut remarquer que sur certaines valeurs pèse une atmosphère psychologique défavorable que l'on n'arrive pas à vaincre. Nous disons psychologique, car intrinsèquement ces titres valent bien mieux que leur valeur boursière. Ainsi pourquoi la Commercial Bank est-elle au-dessous du pair? Bien matin est celui qui pourra le dire. Le bilan que va publier cette Banque est prometteur. Elle a réalisé d'excellents bénéfices. Les affaires auxquelles elle s'intéresse sont prospères. Le coupon qu'elle va payer sera très probablement supérieur à celui de l'an dernier. Alors que la Banque était à ses débuts, le titre valait plus de 9 livres. Pourquoi en vaut-il moins de quatre (prix nominal) aujourd'hui? Facteur psychologique, simplement.

L'augmentation du capital de l'Anglo-American Nile

L'ANGLO-American Nile va augmenter son capital. Au cours d'un entretien avec son président, nous avons appris les raisons qui nécessitent cet appel à de nouveaux fonds.

Comme on le sait, en dehors de l'exploitation du Casino San Stefano et de navires fluviaux, l'Anglo-American Nile est propriétaire d'ateliers considérables. Pour exécuter les travaux qui leur sont confiés, ces ateliers doivent se procurer sur place la toile, le fer et d'autres matériaux essentiels. Les vendeurs réalisent d'intéressants bénéfices que les dirigeants veulent aujourd'hui réserver aux actionnaires en important directement les matières premières nécessaires à leurs ateliers, d'où la demande de fonds aux actionnaires qui bénéficieront en définitive des profits que réalisera la Société en devenant importatrice directe de certains produits qui lui sont essentiels.

Que vaut la Zama?

UN autre titre qui bouge beaucoup en Bourse est la Zama. Un groupe d'actionnaires, à la veille de l'assemblée générale constitutive, veut s'assurer la majorité des titres, en vue d'imposer son point de vue qui est différent de celui du Conseil. Ainsi c'est la course aux acheteurs. Aux derniers renseignements, le groupe opposé aurait réussi à s'assurer une majorité. De sorte que la prochaine assemblée promet d'être houleuse.

A notre sens, ces achats destinés simplement à obtenir le contrôle d'une affaire ne devraient intéresser que ceux qui veulent obtenir ce contrôle. Le

capitaliste prudent doit demeurer en dehors de ces spéculations boursières qui ne prennent nullement en considération la valeur intrinsèque d'un titre. Nous avons dit qu'à notre avis, la Zama est surévaluée par ceux qui achètent le titre au prix actuel. La prudence conseille de les laisser opérer sans leur emboîter le pas.

Hausse de l'Immobilier

NOUS avons signalé la semaine dernière que l'Immobilier devrait intéresser le capitaliste prudent qui cherche un placement sérieux susceptible de lui assurer un rendement normal et une plus value certaine. Malgré la méfiance boursière, l'Immobilier a gagné d'une semaine à l'autre environ 25 points. A notre avis, en calculant la valeur du terrain et celle de l'immeuble, ce titre pourrait se capitaliser dans les 12 livres. Il vaut moins de 10 aujourd'hui. C'est dire que sa marge de hausse est encore intéressante.

Farghaly Cotton

LA semaine dernière nous parlions également de la Ginnery dont le coupon sera cette année égal à celui de l'an dernier. Nous annonçons également que cette Société allait s'intéresser à l'industrie huilière et qu'elle avait construit au Caire une usine pour l'extraction de l'huile. En fin de semaine, le titre a bougé et a gagné quelques points qui ne sont à notre avis que le prélude d'un mouvement plus intense.

On continue à s'intéresser à la Farghaly Cotton. On s'attend à un coupon supérieur au coupon statutaire. D'autre part, le permis d'opérer des affaires de troc sur 100.000 balles de coton, la hausse du coton, ont concentré l'intérêt sur ce titre qui était introuvable sur la place d'Alexandrie en cours de semaine.

Les perspectives de la Ginnery

LA situation, comme nous l'avons dit, est excellente du point de vue économique. Que l'effervescence au sujet du partage de la Palestine se calme et l'on est assuré d'une hausse.

La tendance boursière

Il y a lieu de signaler que la circulation fiduciaire est en augmentation, après avoir baissé d'une façon suivie depuis de nombreux mois. Ceci donne à penser à tous ceux qui ont des capitaux improductifs dans les banques. Et ceci est naturellement, un autre élément de hausse.

L'ECHANCIER

- 6.12.47 Assemblée Gén. Ord. Cairo Suburban Building Land 2, Rue Maarouf, Le Caire, à 11 h. a.m.
- 9.12.47 Ass. Gén. Ord. Rosetta et Alex. Rice Mills Cy 164, Av. Reine Nazi, Alexandrie, à midi.
- 10.12.47 Ass. Gén. Ord. Cotton Ginnery à 4 heures p.m., No. 17 Rue Talaat Harb pacha, Alexandrie.
- 10.12.47 Assemblée Générale Extraordinaire: Zamalek Pure Food Industry à 11 h. a.m. 42, Rue Chérif pacha, Le Caire.
- 11.12.47 Assemblée Générale Extraordinaire Anglo-American Nile Cy. à 5 h. No. 47, Rue Malika Farida (aug. Capital)
- 12.12.47 Ass. Gén. Ord. Comptoir Commercial Economique à 10 heures No. 17 Rue Chérif, Alexandrie.
- 12.12.47 2ème Assemblée Générale Extraordinaire Filature Nationale d'Egypte à 4 h. p.m. à Karmouz, Alexandrie.

COUPONS DETACHES:

- 4.12.47 Emprunt National 2.1/4 0/0 P.T. 112,5 net (semestriel) Oblgs 3.1/2 0/0 Crédit Hypothécaire Agricole P.T. 175 net (semestriel)
- Kafr el Zayat Cotton Cy P.T. 100,58 net.
- 5.12.47 Salt et Soda Cy Act. Nominatives P.T. 22,013 net.

DIVERS:

Inscription à la Cote Officielle:
23.746 Actions NOUVELLES de L.E. 4. — nom, ANGLO AMERICAN NILE CY.

La Filature Misr annonce qu'elle proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra prochainement, un coupon identique à celui de l'exercice précédent.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 28 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 1947

DESIGNATION DESIGNATION	28 Nov. 1947	6 Déc. 1947	DES VALEURS DES VALEURS	28 Nov. 1947	6 Déc. 1947
FONDS D'ETATS & EMPRUNTS			SOCIETES IMMOBILIERES		
Emp. Nation. 3 1/4%	10765	10750	African Enterp.	900	900
Emp. Nation. 2 3/4%	10135	10125	Heliopolis Acts.	2720	2720
Emp. Coton. 2 3/4%	9960	9970	Heliopolis Fd.	6200	6100
BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT			Heliopolis Jce.	1700	1700
Athènes	80	781	Delta Land	320	321
Banque de Commerce	690	690	Delta Land nom.	298	298
Banque Misr	2284	2260	Gabbari	404	400
Commercial Bank	300	365	Immobilieria	954	960
Foncier Act.	3100	3100	Le Fayoum	154	150
Foncier Fond.	5626	5600	Siouf	860	825
Foncier Obl. 1903	2250	2244	S.I.B.U.R.	375	375
Foncier Obl. 1911	1920	1926	Al Chams	975	980
Land Bank Act.	890	884	SOCIETES INDUSTRIELLES ET DIVERSES		
Land Bank Fd.	6960	6800	Oilfields	395	397
National Bank	4000	4000	Ginners	129	130
Crédit Alexandrin	580	580	Astra	320	320
SOCIETES DES EAUX			Beida Dyers	3040	3040
Alex. Water	1724	1676	Sand Bricks	1430	1440
Eaux du Caïre Cap.	505	505	Clothing	600	595
Eaux du Caïre Jce.	1684	1680	Frigorifique	2070	2050
Eaux du Caïre Fd.	10130	10130	Delta Trading	1010	1010
SOCIETES DE TRANSPORT ET CANAUX			East	458	460
An. Am. Nile	695	690	Rice Mills	635	635
Suez Ile Série	4980	4900	Salt au port.	401	398
Delta Light Priv.	818	812	Salt nom.	382	360
Delta Light Fd.	820	820	Filature Nat.	2546	2520
Eg. Shipping	339	339	G.E.R.C.O.	566	570
La Fluviale	860	860	Fibres Text.	795	788
Menzaleh Acts.	86	86	Plastics	670	644
Menzalah Fd.	550	560	Port-Said	575	563
Trams Caïre Part Soc.	346	346	Pressage	1070	1070
Trams Alex. Div.	2020	2020	Ciment Tourah	2500	2500
Trams Alex. Jce.	224	224	Bolanachi	300	311
United Nile	1460	1460	Tissage	1100	1100
SOCIETES D'HOTELS			Emballages	394	380
Eg. Hotels	314	307	Sieglwart	1440	1440
Eg. Hotels nom.	292	292	Financière	1056	1052
Nungovich	4100	4060	Sucres Ord.	1000	1000
Palestine	245	245	Sucres Priv.	524	530
Palestine nom.	232	250	Sucres Fd.	1736	1624
Upper	506	500	Filature Misr	2372	2360
SOCIETES FONCIERES			Kafr El Dawar A.	2650	2650
Aboukir	244	238	Kafr El Dawar B.	2900	2950
Anglo-Belgian	355	355	Egrenage	1080	1070
Allotment	1140	1140	Tiss. Soie	2232	2226
Gharbieh Acts.	444	445	Papier	1146	1164
Gharbieh Fd.	145	132	Viticole	770	740
New Egyptian	184	180	Tractor	1304	1304
Sidi Salem	360	356	United Entreprise	370	357
Kom Ombo Acts.	640	630	SOCIETES COMMERCIALES		
Kom Ombo Fd.	4900	4900	Bonded	1900	1900
Behera	1400	1394	Frosted Food	205	205
Cheikh Fadl	524	524	Cicurel	1394	1376
Union Foncière	916	916			

LES BOURSES ETRANGERES

Les valeurs égyptiennes

Clôture du 4 décembre

A la Bourse de Londres

Acheteurs et vendeurs respectivement:	Egyptian Markets:	S. 7/6 — 9/6
Sudan Plantations Syndicate:	Egyptian Salt and Soda:	S. 55/- — 65/-
Greek 5 o/o Loan 1914:	£ 6 1/2	Egyptian Delta Land:
— 7 1/2	75/-	S. 65/- — 75/-
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee):	£ 11 1/2 — 12 1/2	New Egyptian Company:
— 40	26/3 — 31/3	S. — 26/3 — 31/3
National Bank of Egypt:	£ 34	Abukir Company:
— 40	35/-	S. 33/- — 35/-
Egyptian Delta Light Rails.	Ang.o-Egyptian Oilfields	"B":
(Pref.): S. 100/- — 140/-	68/9 — 71/3	

A la Bourse de Paris

	Frs.		Frs.
Crédit Foncier (Act.) ...	14,600	Cairo-Héliopolis (Act.) .	14,500
Crédit Foncier (P.F.) ...	29,700	Cairo-Héliopolis (P.F.) .	33,000
National Bank of Egypt (Action)	20,000	Suez Cana. 3 o/o	29,050
Land Bank (Action) ...	—	Sucreries d'Ég. (Act.) .	5,125
Land Bank (P.F.)	41,300	Sucreries d'Ég. (P.F.) .	8,350
		Banque Ottomane	6,225

Bourse des Valeurs de Paris

Cours du 4 décembre

	Frs.		Frs.
3 o/o	68.90	Emprunt Dawes	8600
5 o/o 1920	123.10	Emprunt Young	206
3 o/o 1945	76	Turquie 1933	610
Banque de Paris	1445	Central Mining	12250
Union Parisienne	1670	Geduld	3815
Crédit Lyonnais	1470	Rio Tinto	9300
Société Générale	1542	FCO Wyoming	4260
Forges Nord-Est	1083	Mexican Eagle	490
Creusot	4700	Shell	2160
Courrières	505	Ang.o-Amer. Corp.	4225
Lens	758	Chartered	1505
Air Liquide	1551	De Beers	9325
Pechiney	1060	Goldfields	2080
Rhone-Poulenc	2680	Rand Mines	3450
Saint-Gobain	3710	Transvaal	1415
Port Beyrouth	33000	Roan Antelope	412
Transatlantique	435	Gula	519
Orosdi-Back	1525	Sennah	390

Cours des Métaux

A Londres

(Prix officiel, par tonne)

Cours du 4 décembre

Etain	437	Plomb étranger	90
Aluminium	82.10	Zinc anglais	70
Cuivre	132	Zinc étranger	70
Plomb anglais	91.10	Fonte	170/3

A New-York

Cuivre :		Argent :	
Electro Con. Valley dis.	21.225	En barres	74.50
World Export	21.500	Platine :	
Etain :		Disponible	63
Detroit New-York pro.	80	Aluminium :	
30 jours	80	New-York disponible ...	15
90 jours	80	Nickel :	
Plomb :		Electro 99.9 disponible .	35
New-York disponible ...	15	Fer blanc :	
St. Louis disponible ...	11.65	FOB New-York	6.75
Zinc :		Fonte :	
St. Louis disponible ...	10.50	Pennsylvanie	40
		Buffalo	36.25

LA SEMAINE COTONNIERE

(suite de la page 19)

ANGLETERRE	Balles	19,033	contre	B/s:	60,858
FRANCE	"	21,505	"	"	5,819
ITALIE	"	38,431	"	"	36,275
BELGIQUE	"	9,340	"	"	3,884
ALLEMAGNE	"	12,984	"	"	—
TCHÉCOSLOVAQUIE ...	"	9,159	"	"	1,798
SUISSE	"	9,060	"	"	6,274
ESPAGNE	"	14,330	"	"	2,506
HOLLANDE	"	1,251	"	"	1,170
SUEDE	"	1,250	"	"	484
GRECE	"	730	"	"	3,062
HONGRIE	"	1,863	"	"	—
AUTRICHE	"	855	"	"	—
PORTUGAL	"	845	"	"	1,178
DANEMARK	"	600	"	"	15
POLOGNE	"	750	"	"	—
FINLANDE	"	765	"	"	610
U.S.A.	"	23,310	"	"	34,209
INDES	"	30,575	"	"	32,949
JAPON	"	2,400	"	"	—
AUSTRALIE	"	2,064	"	"	907
CHINE	"	1,000	"	"	3,305
SYRIE/LIBAN	"	3,431	"	"	200
PALESTINE	"	1,827	"	"	263
DIVERS	"	1,991	"	"	—

TOTAL Balles 209,349 contre B/s: 195,766

Ces chiffres se répartissent par variétés, comme suit:

Karnak	Balles: 81,056	contre	B/s 71,747
Ménoufi	" 13,494	"	" 8,139
	" 9,159	"	" 1,798
Giza 7	" 5,330	"	" 13,746
Giza 30	" 1,240	"	" —
Zag./Ash.	" 100,526	"	" 85,609
Divers	" 7,703	"	" 16,525

TOTAL Balles 209,349 contre B/s 195,766

NOUVELLES D'AMERIQUE

A la réunion annuelle du Cotton Textile Institute, son Président, le Dr. Claudius T. Murchinson, a prédit que 1948 sera pour l'Industrie Textile Américaine, une année de grande prospérité.

Le Professeur S.H. Clichter, dans son exposé, discutant des conditions actuelles de l'Economie Américaine a dit que la situation lui paraissait "dagereusement excellente", que les Economistes qui avaient prévu un recul général en 1947 s'étaient trompés, et que rien ne laissait croire à une baisse des prix dans les prochains douze mois.

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE L'EGYPTE ET L'INDONÉSIE

(Suite de la page 8)

— N'est-ce pas le Japon qui vous fournissait avant la guerre la plus grande partie des cotonnades dont l'Indonésie a besoin?

— Aujourd'hui, la production japonaise n'a pas atteint son niveau d'avant-guerre, mais, vous le savez, elle est en train de se réorganiser. L'industrie égyptienne, si elle veut se lancer dans les exportations, devra profiter du moment présent. Avec un nouveau de filature et de tissage comme le vôtre, il doit être facile d'augmenter l'équipement et se présenter sur les marchés étrangers avant les autres.

— Comment pourrions-nous réduire nos prix de revient?

— En rationalisant la production et en acceptant de faire des sacrifices. Il reste à l'Égypte de faire l'expérience d'un nouveau pays exportateur en produits manufacturés. Toute expérience a un prix. Je pense qu'il faut toujours s'attendre à des manques à gagner si l'on veut implanter ses articles en pays étranger.

A la fin de notre entretien M. Stokdijk nous a communiqué le tableau estimatif des exportations de l'Industrie pour l'année 1948. Un simple coup d'oeil permet de se rendre compte de tout l'intérêt qu'il présente pour les importateurs égyptiens. A une période où chaque pays cherche sa voie et se prépare à entrer dans le circuit des grands échanges internationaux, l'Indonésie offre des possibilités immenses qui seront encore décuplées au bout de quelques années lorsque les investissements projetés par le Gouvernement de La Haye pourront avoir lieu. Il s'agit en somme d'une vaste région du monde en train de prendre une expansion comparable seulement à celle des grands pays de l'Amérique du Sud.

AVIS AUX IMPORTATEURS DE MARCHANDISES ITALIENNES

Ainsi qu'il a été précédemment annoncé et sur l'initiative de l'attaché commercial près la Légation d'Italie, les Chambres de Commerce Italiennes en Egypte, ont renoué les relations avec les dirigeants du Commerce et de l'Industrie en Italie et elles s'efforcent d'intensifier le courant d'affaires entre les deux Pays, ainsi que les opérations de troc.

Les Chambres de Commerce Italiennes sont, d'ores et déjà, en mesure de renseigner les commerçants égyptiens sur les conditions du marché ainsi que sur les possibilités existantes en Italie et, le cas échéant, de leur fournir tout renseignement apte à les aider dans leurs transactions en cours ou futures.

La Chambre de Commerce Italienne au Caire, s'est particulièrement intéressée aux dispositions relatives à l'octroi par le gouvernement italien des permis d'exportation pour des marchandises destinées à l'Egypte, et ce, dans le but de coordonner la dite réglementation avec celle régissant en Egypte l'octroi des permis d'importation.

Afin que les efforts de cet Organisme dans ce sens puissent être assurés de succès, il est nécessaire la collaboration effective, de tous les commerçants détenteurs de permis relatifs à l'importation en Egypte de marchandises italiennes.

Les Commerçants sont priés, dans leur intérêt, de communiquer sans délai, à la Chambre de Commerce Italienne les détails relatifs aux demandes de permis d'importation d'Italie présentées depuis le 30 juin 1947 mentionnées dans la liste des marchandises admises à l'importation ainsi que celles non comprises dans la dite liste.

Ces renseignements devront notamment indiquer la date de présentation de la demande, les catégories et valeurs des marchandises, ainsi que les permis déjà accordés.

Les intéressés sont priés de transmettre d'urgence les renseignements ci-dessus requis par poste ou directement au Bureau de la Chambre de Commerce Italienne au Caire, rue Chérif pacha, No. 15 (Tél. 51175).

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

La Chambre de Commerce française vient de faire parvenir à ses membres, la note suivante :

En vue d'une intervention officielle auprès des Autorités Egyptiennes, nous vous prions instamment, ainsi que tous les Importateurs de France sans exception, de nous faire connaître par lettre et D'EXTREME URGENCE :

1) le nombre et la valeur totale des demandes de permis d'importation faites par vous depuis le 30 juin dernier;

2) préciser si les marchandises françaises correspondantes figurent ou non dans la liste de celles dont le Gouvernement Egyptien autorise en principe l'entrée dans le pays pendant le quatrième trimestre de 1937;

3) enfin, le nombre et la valeur des permis d'importation qui leur ont été accordés dans ces conditions.

Ces renseignements nous sont absolument indispensables, et il y va de l'intérêt de chacun comme de l'intérêt de tous les importateurs d'Egypte et des fabricants français, en général.

Nous comptons sur votre obligeante célérité pour nous envoyer les documents ci-dessus demandés dans les délais les plus rapides.

LES GRANDS COMPTOIRS D'EGYPTE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

(en formation)

Le Caire

CAPITAL L.E. 60.000 divisé en 15.000 actions dont la moitié offerte en SOUSCRIPTION PUBLIQUE

soit 7.500 actions de L.E. 4, valeur nominale émises à P.T. 410 par titre auprès de :

— La Banque Ottomane du Caire et ses succursales dans les diverses villes d'Egypte.

— Le siège de la Société (ancienne maison SESTI) 41, Rue Malika Farida, au Caire.

— ses bureaux administratifs, 30 Rue Fouad Ier au Caire.

L'émission est ouverte du 8 au 16 Décembre 1947 de 9 heures à midi chaque jour.

Le Bulletin de souscription sera à la disposition des souscripteurs, auprès des sièges susdits, depuis le 5 Décembre.

Le prix de P.T. 410 par titre est payable au moment de la souscription.

Les souscriptions ne seront acceptées que pour 5 actions au minimum et des multiples de 5. La répartition des actions aura lieu dans les 8 jours de la clôture de la souscription. Le Conseil d'Administration disposera librement des fractions.

"La totalité de l'émission est réservée à l'Egypte, et le 51% aux Egyptiens. La souscription est soumise aux Statuts et Actes, d'Association déposés aux adresses ci-haut indiquées et aux dispositions de la Loi No. 138 du 29 Juillet 1947 sur les Sociétés Anonymes.

La Société demandera la cotation de toutes ses Actions en Bourse, dès l'obtention du Décret Royal.

NOTICE

La Société a pour objet le commerce des articles d'habillement, costumes masculins, bonneterie, chappellerie, corbonnerie, maroquinerie, articles de cuir, cristallerie, articles de sport, photographie, tarboucherie, ameublement, dans les magasins actuels du Caire et du Fayoum (anciennement S. SESTI) dont elle se propose l'achat pour être annexés à la Société, et dans les magasins à ouvrir à Alexandrie, Mansourah, Minieh et les principales villes d'Egypte. La Société fabriquera ses articles dans ses propres ateliers modernes à installer sur ses terrains déjà acquis au Caire. Elle favorisera l'exportation de tous les articles fabriqués en Egypte, y présentera des grandes maisons étrangères, et aura à l'Etranger des centres d'achats et des bureaux d'expositions permanentes. Elle fournira des costumes aux Fonctionnaires suivant un nouveau système de crédit.

Son Conseil d'Administration se compose de :

S.E. MOHAMED ONSY PACHA, Président,

S.E. TAHER BEY MOHAMED et S.E. MOHAMED AFIFI BEY, Administrateurs et M.M.S. ELSTEIN et Me. I. PARDO, Administrateurs-Délégués.

Censeurs: Maison RUSSELL et Co.

Banquiers: BANQUE OTTOMANE

Les actions participeront aux bénéfices de l'exercice 1948. A titre de facilité, les souscriptions peuvent être faites par poste, les chèques et mandats devant être rédigés à l'ordre de "La Banque Ottomane, Compte Spécial Grands Comptoirs d'Egypte".

Nouvelles Sociétés

En commandite par actions

Raison sociale: W. Khayat & Cie.

Associés: William Khayat et des commanditaires.

Capital: L.E. 20.000.

Objet: la constitution, en échanges de versements uniques ou périodiques, de capitaux payables à échéances fixes ou, par anticipation, à la suite de tirages, toutes opérations à intérêts simples ou composés et, en général, toutes combinaisons d'épargne et de capitalisation.

Signature et gérance: William Khayat seul.

Date et durée: trente ans à partir du 6 Octobre 1947.

Siège: Au Caire, 16 rue Kantaret El Dekka.



Raison sociale: Alaa El Dine El Chiati & Co.

Associés: Alaa El Dine El Chiati et cinq commanditaires

Capital: L.E. 10.000.

Objet: l'édition, la publication, la distribution et la vente des ouvrages; la publicité, etc.

Signature et gérance: Alaa El Dine El Chiati seul

Date et durée: dix ans à partir du 1er Août 1947.

Siège: Le Caire, No. 16 rue Adly pacha.

En commandite simple

Raison sociale: Fischer & Co.
Associés: Ladislav M. Fischer et un commanditaire.

Capital: L.E. 2.800.

Signature et gérance: Ladislav M. Fischer seul.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Février 1947.

Siège: Au Caire, 166, rue Khédive Ismail.

Raison sociale: F. Buffo — A.C. De Martinis & Co.

Associés: Ferdinando Buffo, Achille Casa De Martinis et un commanditaire.

Capital: L.E. 5000.

Objet: l'exploitation d'une fabrique de pâtes alimentaires.

Signature et gérance: les deux associés en nom conjointement.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Septembre 1947.



Raison sociale: Aslan Abécassis & Fils & Co.

Associés: Aslan Abécassis & Fils et un commanditaire.

Capital: L.E. 35.000.

Objet: l'exploitation d'une usine de décortiquage de riz sise à Méhalla El Kobra et le commerce sous toutes ses formes du riz et de ses dérivés.

Signature et gérance: Roger et Joseph Abécassis séparément.

Date et durée: cinq ans et deux mois à partir du 1er Novembre 1947.

Siège: Méhalla.

En nom collectif

Raison sociale: Argyropoulos, Sélim & El Seedaoui.

Associés: Milton Argyropoulos, Mohamed Sélim Mahmoud et Abdel Rahman Hassan El Seedaoui.

Objet: toutes opérations de commissions, dédouanage, fournitures aux bateaux, etc.

Signature et gérance: M. Argyropoulos conjointement avec l'un des deux autres associés.

Date et durée: deux ans à partir du 1er Octobre 1947.

Siège: Alexandrie, 15 rue Nubar Pacha.



Raison sociale: Robert Busnach & Co.

Associés: Robert Busnach et Jacques Behar.

Capital: L.E. 3000.

Objet: le commerce en général, notamment les draperies, lainages, cotonnades, lin, soieries, tissus en nylon, bonneterie, pour propre compte et à la commission, en gros, demi-gros et détail.

Signature et gérance: Les deux associés conjointement.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Novembre 1947.

Siège: Au Caire, No. 4, rue Fouad 1er.



Raison sociale: Ruben Zelnick & Co.

Associés: Ruben Zelnick, Henri Zelnick et Raymond Zelnick.

Capital: L.E. 25.000.

Objet: l'exploitation de la Maison d'horlogerie, bijouterie, joaillerie, accessoires de montres, radios, bibelots et de l'atelier de réparation appartenant à ce jour à Mr. Ruben Zelnick seul.

Signature et gérance: les trois associés séparément.

Date et durée: 20 ans à partir du 1er Décembre 1947.

Siège: Au Caire, rue Mousky, No. 44.

La nouvelle machine à écrire suédoise

HALDA



UNE RÉALISATION *Facit*

Agents:

THE EGYPTIAN-SWEDISH Trading Co.

2 A, rue KARIM EL DAWLA (Antikhana) Tél. 53278 — Le Caire